



Rapport d'activités 2021

SOMMAIRE :

Editorial par le Collège provincial

Partie 1 : Adaptation à la crise sanitaire

Partie 2 : Les actions provinciales 1 RELANCE 1.1 Proposer des outils d'aide à la décision fiables 1.2 Sensibiliser et former à la transition innovante 1.3 Promouvoir le tourisme en Brabant wallon

2 SOLIDARITE 2.1 Favoriser l'accès à un logement décent pour tous 2.2 Favoriser l'inclusion des jeunes à besoins spécifiques dans l'enseignement 2.3 Favoriser l'autonomie de nos aînés et leur inclusion dans la société 2.4 Favoriser l'autonomie et la qualité de vie des personnes porteuses de handicap 2.5 Favoriser l'accès aux structures d'accueil de la petite enfance 2.6 Être acteur de l'égalité des chances 2.7 Prévenir les discriminations et soutenir les publics fragilisés 3 PROXIMITE 3.1 Multiplier l'offre de modes de déplacements de proximité 3.2 Promouvoir les produits locaux et l'économie en circuit court 3.3 Encourager la pratique sportive dans sa diversité 4

CONNAISSANCE 4.1 Développer l'enseignement provincial 4.2 Accompagner les jeunes et les adultes face aux enjeux du digital 4.3 Répondre aux besoins d'éducation et de formation du territoire 4.4 Développer et soutenir l'innovation pédagogique dans l'enseignement provincial 4.5 Favoriser une continuité pédagogique du fondamental au supérieur 4.6 Investir dans les infrastructures scolaires provinciales 4.7 Assurer la pérennité du patrimoine remarquable du Brabant wallon 4.8 Transmettre le patrimoine immatériel du territoire aux générations futures 4.9 Soutenir la diversité de l'offre culturelle en Brabant wallon 5 GOUVERNANCE 5.1 Mettre en place une e-administration 5.2 Réduire l'empreinte carbone de l'Institution provinciale 5.3 Partager les ressources humaines et financières du Brabant wallon au service des enjeux communaux et supra-

communaux 5.4 Susciter l'émergence de grands projets supra-communaux 5.5 Lutter efficacement contre les inondations 5.6 Soutenir le développement de zones propices à l'augmentation de la biodiversité 5.7 Assurer une gestion dynamique et inclusive des talents provinciaux 5.8 Valoriser le patrimoine provincial et en assurer une gestion dynamique 5.9 Accompagner la digitalisation du Brabant wallon GRAPHIQUES : Comptes provinciaux 2021 et statistiques du Personnel

Editorial



L'année 2021, comme l'année 2020, a été une année spéciale, chaotique, impactée par la crise sanitaire : Covid Safe Ticket, masques, restrictions pour l'organisation d'événements, réunions à distance, télétravail et de nombreuses personnes touchées directement ou indirectement par le virus. Les inondations dramatiques de juillet 2021 ont également impacté nos citoyens et nos communes. Cette situation exceptionnelle a nécessité la mobilisation de moyens importants.

La nouvelle donne concernant le financement de la zone de secours par les provinces est aussi un immense challenge budgétaire et une remise en question totale, en termes de gestion publique pour l'année 2021 mais aussi pour les années à venir.

Malgré cela, notre institution provinciale est restée debout. L'administration s'est adaptée pour maintenir des services publics de première ligne, pour apporter le meilleur support aux citoyens et aux communes, pour réfléchir et anticiper l'avenir.

Les conseillers provinciaux représentant les 27 communes du Brabant wallon ont continué à se réunir pour les commissions et le conseil, tantôt en présentiel, tantôt en distanciel. Mais toujours dans un souci d'échange, de transparence et de prise de décision dans l'intérêt des 400.000 habitants de notre territoire.

Chacune, chacun à son échelle a fait preuve de résilience, de capacité d'adaptation, de solidarité et de créativité pour assurer la vivacité du Brabant wallon et tenir la promesse d'une province créative, solidaire et où il fait bon vivre, indépendamment des circonstances.

La situation sanitaire et les inondations ont testé nos limites, mais ont aussi été une opportunité de se réinventer, d'initier et d'innover. Vous découvrirez dans ce rapport d'activités comment les animations, les projets, les ouvrages, les rénovations, les rencontres et les événements ont pu être adaptés et s'organiser.

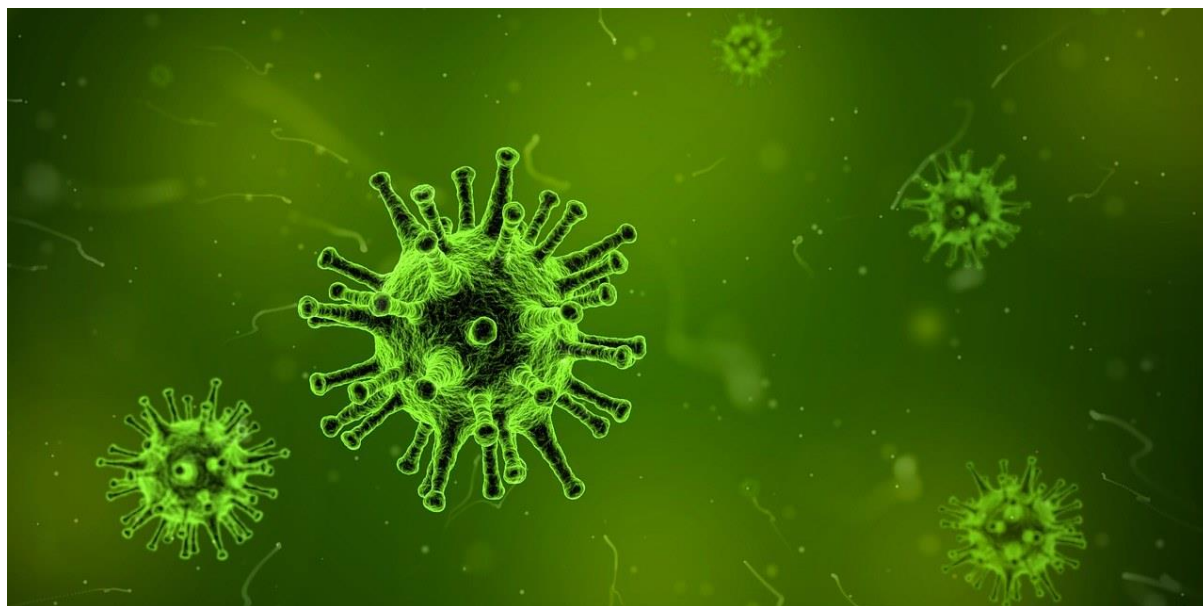
Les études et le travail de fond ont continué pour offrir une qualité de vie et un environnement fertile aux jeunes et à leurs familles, aux aînés, aux entrepreneurs, aux artisans, aux commerçants, aux artistes, aux talents et aux associations de nos 27 communes.

Le Brabant wallon est sur plusieurs fronts pour assurer non seulement la prospérité du territoire, mais aussi l'ouverture, l'apprentissage, l'éveil, le partage de connaissances, la mise en réseau, la sécurité et le vivre-ensemble. Ce rapport d'activités est truffé d'initiatives qui vont dans ce sens en termes d'infrastructure, d'enseignement provincial, d'environnement et de durabilité, d'offres sportives, de propositions culturelles et de « mieux vivre ».

Le Collège provincial vous souhaite une belle découverte ou redécouverte de tous ces magnifiques projets. Nous sommes fiers de cette énergie qui anime le Brabant wallon et adressons un vif remerciement au personnel des entités provinciales pour leur dévouement ainsi qu'aux partenaires et forces vives du Brabant wallon pour leur confiance.

Le Collège provincial

Adaptation à la crise sanitaire



Travail des Services de Santé Mentale (SSM)

Durant l'année 2021, les trois antennes du SSM du Brabant wallon ont vu les demandes de consultations psychologiques fortement augmenter. Ces demandes étaient plus urgentes, avec une augmentation des symptômes et de la détresse.

La crise sanitaire a instauré un climat général d'inquiétude. De plus, certaines personnes ont vu leurs conditions de vie changer radicalement (perte d'emploi, changement de conditions de travail...), ce qui a pu amener une augmentation de difficultés personnelles, familiales ou scolaires.

Les jeunes notamment ont vu leur cadre de vie fortement impacté, que ce soit au niveau de l'école ou de leurs relations avec leurs camarades. Les différentes mesures sanitaires et les confinements ont eu un impact indélébile sur leur développement. On a constaté une perte de repères et du décrochage chez certains jeunes, d'autant que toute la population était touchée. Les adultes ne pouvaient donc pas toujours leur servir de repère. En conséquence, les demandes de suivi psychologique pour les jeunes ont littéralement explosé.

Rôle des services de Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE)

Tout en poursuivant leurs missions obligatoires (la vaccination, les bilans de santé...), les services PSE ont été chargés par l'ONE de poursuivre une série de missions dans le cadre de la gestion de la pandémie dans le milieu scolaire : tracing, analyse de risques pour l'ensemble d'une population scolaire, transmission d'informations et de conseils à l'ensemble des intervenants scolaires...

Les équipes des services PSE ont été encore plus présentes aux côtés des équipes pédagogiques, des pouvoirs organisateurs, des parents et des élèves, afin de faire face à la crise sanitaire. Ces équipes ont aussi été particulièrement attentives à son impact sur la santé mentale des enfants.

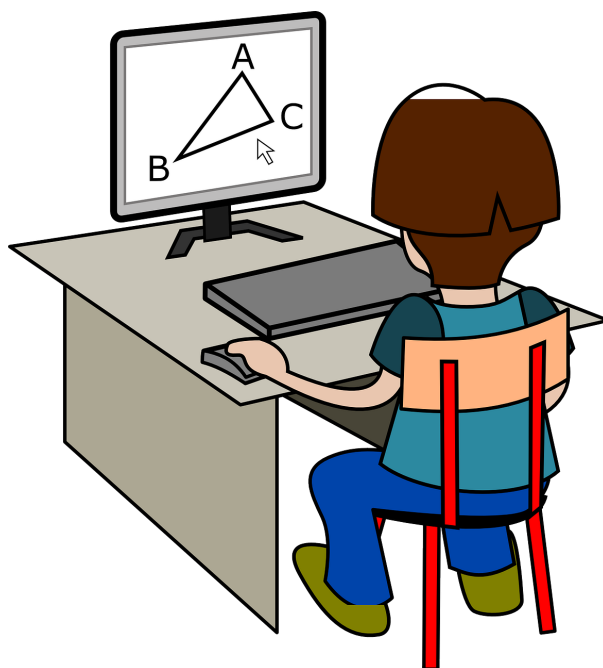
Enfin, les PSE ont servi de relais vers les autorités afin de les informer constamment et le plus précisément possible sur l'évolution de l'épidémie.

Mise à disposition de matériel informatique et de liaisons internet

Dans l'Enseignement provincial, plus de 450 ordinateurs et tablettes ont été mis à disposition d'élèves et de professeurs dépourvus d'outils informatiques pour poursuivre les cours en distanciel.

200 ordinateurs et tablettes ont été acquis ou configurés grâce aux moyens internes de la direction d'administration de l'Enseignement du Brabant wallon, et plus particulièrement grâce au travail de sa cellule informatique. Grâce à l'ASBL Centre Zénobe Gramme, qui collecte du matériel venant d'entreprises, d'institutions et associations, 100 ordinateurs ont été ajoutés au parc de prêt. Enfin, la cellule informatique a bénéficié d'un subside de la Région wallonne pour l'acquisition de 150 ordinateurs portables destinés aux élèves.

La direction d'administration de l'Enseignement s'est aussi inscrite comme intermédiaire entre la société Proximus et les élèves ne disposant pas de connexion Internet. Elle a ainsi obtenu pour eux des abonnements gratuits pendant toutes les périodes de confinement.



Mobilisation du personnel provincial

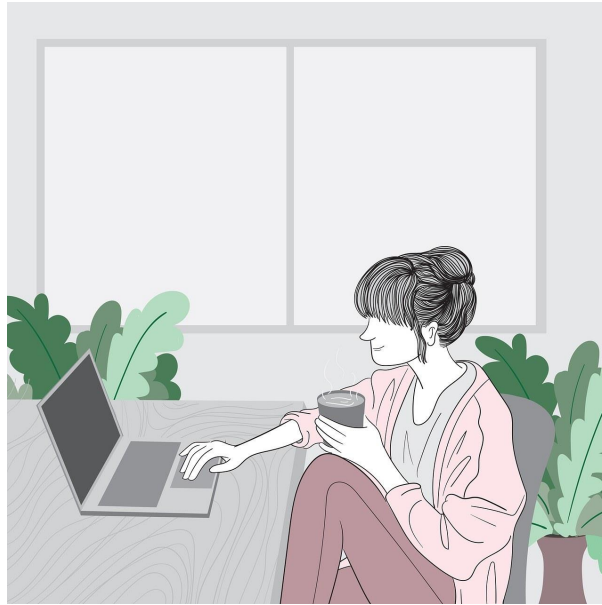
Le Brabant wallon a dû constamment adapter son organisation et ses modes de travail pour faire face aux différentes vagues de la pandémie. Le principal objectif a été l'optimisation des ressources. Le personnel a continué à se mobiliser et à se solidariser pour faire face aux besoins humains, devenus critiques en raison des absences pour mise en quarantaine et vu l'augmentation de la charge de travail, dans les PSE et SSM notamment.

Les nombreux exemples de mobilité et de renfort entre services / institutions ont été reconnus comme valorisants par le personnel. Ils ont permis de donner plus de sens au travail, de découvrir de nouveaux collègues, de nouveaux sites et de nouveaux métiers. La cohésion d'équipe au sens large a ainsi été favorisée.

Télétravail

En 2021, le Brabant wallon a permis aux agents de télétravailler de manière structurelle jusqu'à deux jours par semaine. Cette décision offre plus de flexibilité et permet aux agents provinciaux de mieux concilier vie privée et vie professionnelle. C'est le cas des agents provinciaux dont les activités peuvent être menées à domicile.

Chaque agent, en concertation avec sa ligne hiérarchique, a pu examiner les possibilités et l'opportunité de réaliser du télétravail. Le service des Ressources Humaines a accompagné les lignes hiérarchiques et les agents dans leur travail à domicile grâce à des conseils diffusés régulièrement (organisation et rythme de la journée, ergonomie, espace de travail dédié, etc.).



Réinventer les événements internes

Face à la crise, le Brabant wallon a souhaité se réinventer et organiser de manière innovante différents événements à destination de son personnel. En 2021, la traditionnelle cérémonie des vœux du Collège provincial a été organisée en visioconférence sous forme d'ateliers et d'exercices ludiques accessibles à tous et centrés sur le bien-être et la créativité.

La Journée du Personnel a également été revisitée. Durant l'été 2021, l'organisation d'activités sportives, récréatives et culturelles a été autorisée en petit comité. Chaque agent a ainsi pu bénéficier d'un moment d'évasion, d'une bouffée d'oxygène et du plaisir de retrouver ses collègues tout en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Adaptation au Bois des Rêves

Suite à la crise sanitaire de 2020, le Bois des Rêves a dû se réinventer et a proposé en 2021 une nouvelle forme de programmation, axée sur de plus petites animations. Une formule qui permettait une annulation ou une modification rapide de l'événement en fonction des conditions sanitaires. Le service « Take Away » a été initié en 2020 par la brasserie du domaine pour répondre aux mesures Covid. Ce service a été maintenu en 2021 avec des retours très positifs des clients.

Adaptation au Château d'Hélécine

Durant la crise covid, les équipes du Château ont imaginé jour après jour différentes possibilités de réouverture et différents plans de gestion du public. Les équipes ont dû tenir compte des protocoles mis en place en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Le Brabant wallon a plusieurs fois été contraint de reporter ou d'annuler des événements initialement prévus au Château d'Hélécine.

LES ACTIONS PROVINCIALES



1 Relance



1.1 Proposer des outils d'aide à la décision fiables

Conférences agricoles du Centre Provincial de l'Agriculture et de la Ruralité (CPAR)

La vulgarisation des matières environnementales et agricoles auprès des agriculteurs du Brabant wallon est essentielle et le CPAR est très actif dans ce domaine depuis de nombreuses années. Cependant, depuis la crise sanitaire, les activités traditionnellement organisées en présentiel à Wavre lors de conférences ont dû être réorganisées de fond en comble. Depuis 2021, ces sessions d'information ont donc été réalisées en distanciel. Une réunion virtuelle était organisée entre les orateurs et retransmise en direct sur Youtube. Les participants avaient alors la possibilité de poser leurs questions via le chat de Youtube ou par sms. L'avantage de cette formule, c'est qu'elle permet à chacun de visionner la vidéo au moment qui lui convient. Elle est également très bénéfique en matière d'empreinte carbone puisqu'elle permet d'éviter le déplacement en voiture de tous les participants. Il faut toutefois relever son caractère moins convivial. Les vidéos de ces soirées d'information de 2021 et 2022 ont touché un grand nombre de personnes et comptabilisent chacune entre 250 et 450 vues. Leur impact auprès du public-cible est plus important que celui des conférences en présentiel qui, pour une thématique semblable, rassemblaient 50 à 75% de personnes en moins. Les huit vidéos (trois en 2021 et cinq en 2022) postées sur YouTube ont été visionnées à ce jour par plus de 2300 personnes au total. Ces vidéos durent entre 1h20 et 2h10. Ces séances organisées par le CPAR en collaboration avec le service de l'Economie et du Commerce et l'ASBL Brabant Wallon Agro Qualité (BWAQ) sont toujours consultables sur [YouTube](#).

Chacune de ces sessions d'information était orientée sur une thématique particulière et regroupait plusieurs conférences de spécialistes de la matière traitée. Parmi les thématiques abordées, on relève les moyens de lutte contre les inondations, les évolutions réglementaires et les matières environnementales, la mise en place des méthodes agro-environnementales à la ferme, la production d'énergie verte, les règles d'utilisation des produits phytopharmaceutiques ou encore la protection des eaux souterraines.

Ce panel de sessions comprend également deux formations d'une demi-journée consacrées à une formation en phytolice. Celle-ci permet de sensibiliser les agriculteurs à différentes thématiques en lien avec l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces formations continues sont indispensables à l'obtention des points nécessaires à la prolongation des phytolices. Deux formations de ce type regroupant 60 personnes chacune en 2022 et 30 en 2021 ont été organisées via Zoom.



Charte de la Ruralité

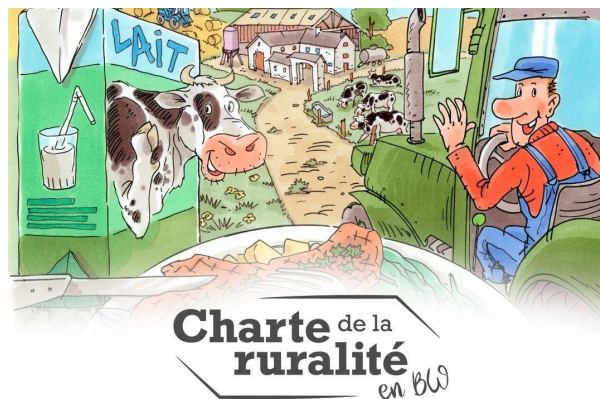
Ces dernières années, de nombreuses difficultés de cohabitation entre les citoyens et les agriculteurs ont été constatées. Bon nombre d'agriculteurs souffrent de l'image véhiculée de leur métier et des conflits récurrents, notamment sur les réseaux sociaux, au sujet de diverses nuisances (cris des animaux, odeurs, poussière, pulvérisations, circulation routière...). Dans ce contexte, le CPAR et le service de l'Economie et du Commerce ont rédigé en 2021 une Charte de la Ruralité en Brabant wallon. Il s'agit de présenter le contexte agricole brabançon, notamment le calendrier des travaux agricoles, les règles en matière d'utilisation des produits phytopharmaceutiques et effluents

d'élevage, de gestion des risques de coulées boueuses, de charroi agricole, de bien-être animal ou encore toutes les démarches réalisées par les agriculteurs en ce qui concerne la protection de l'environnement. Il est essentiel de démontrer à la population que les agriculteurs sont extrêmement vigilants dans ces matières et qu'ils sont contraints au respect de nombreuses exigences légales.

Cette Charte de la Ruralité est aussi l'occasion de rappeler aux citoyens qu'ils doivent veiller à respecter le travail des agriculteurs et leurs impératifs. Cela passe par le respect des recommandations et des comportements adéquats lors des promenades en milieu agricole, en matière de stationnement des véhicules, de gestion des déchets, en ce qui concerne les chiens, les plantes toxiques pour le bétail ou encore le non-nourrissage des animaux en prairie.

La charte vise un respect mutuel des agriculteurs et des citoyens, de manière à favoriser le vivre ensemble. Elle a été réalisée en partenariat avec différents acteurs de terrain spécialisés dans ces matières : le Service Public de Wallonie (agriculture - ressources naturelles - environnement) mais aussi le GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne, la Chambre provinciale d'Agriculture du Brabant wallon, l'ASBL Brabant Wallon Agro Qualité et l'Association wallonne des Eleveurs (Eleveo – Awé groupe). L'ensemble des visuels de la Charte de la Ruralité en BW sont issus de l'exposition Agripedi@BW (exposition permanente agricole dans les locaux de Eleveo à Wavre) et de la bande dessinée « Les 24 heures de Franck au champ ». Les communes qui le souhaitent peuvent valoriser ce modèle type de charte en le personnalisant. Chacune des 27 communes du BW a donc la possibilité d'ajouter son propre logo ainsi qu'un édito communal sur cette thématique. Perwez est la première commune du Brabant wallon qui a finalisé ce processus et qui dispose à présent d'une version personnalisée de la Charte de la Ruralité. Ce document est également mis à la disposition des citoyens du Brabant wallon sur Internet :

[Le Point BW – Le Brabant wallon se dote d'une Charte de la Ruralité](#)

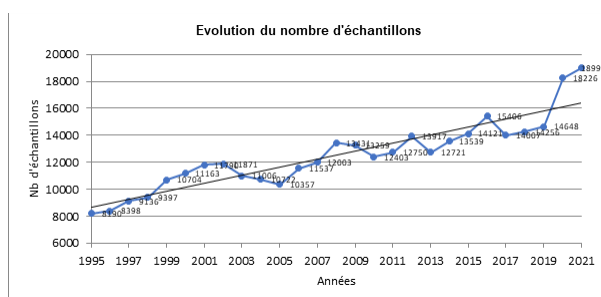


Bilan des activités des laboratoires du CPAR

Le pôle « Laboratoires d'analyses agricoles » regroupe les activités d'analyse agricole, tant dans le domaine de la qualité du milieu (le sol) que dans le domaine de la qualité des produits agricoles (l'eau, les fourrages et aliments du bétail et les amendements organiques -compost, fumier, fiente, lisier- et calcaires -boues de station d'épuration). Les laboratoires d'analyses agricoles du CPAR disposent d'une accréditation BELAC ISO17025 depuis 2005. Cette reconnaissance officielle et internationale atteste du respect des exigences organisationnelles et techniques de la norme ISO17025. Cette norme est la reconnaissance formelle de la compétence des laboratoires à exécuter les analyses reprises dans le certificat d'accréditation. La mission principale des laboratoires du CPAR est de fournir à ses clients les outils analytiques qui leur permettent d'acquérir une meilleure connaissance des produits cultivés, en toute indépendance et transparence. Les laboratoires

prodiguent aussi des conseils pour une gestion raisonnée des exploitations agricoles et la protection de l'environnement en général, dans une optique de développement durable des ressources naturelles. Ils répondent ainsi aux besoins des agriculteurs, qui représentent plus de 50% des clients des laboratoires (27% du nombre total d'échantillons). Ils répondent également aux besoins des particuliers, entreprises, horticulteurs et communes, ou encore des universités et centres de recherche qui ne représentent que 3% des clients, mais qui apportent une part importante des échantillons (37% du volume d'échantillons reçus) en vue d'études scientifiques dans le domaine agronomique.

Les laboratoires permettent également de répondre aux besoins des services publics et des intercommunales, notamment en matière de protection de l'environnement et des nappes phréatiques. Au cours de l'année 2021, 18.993 échantillons ont été analysés et 105.446 paramètres ont été déterminés pour une moyenne de six paramètres par échantillon, toutes filières confondues. Le nombre d'échantillons analysés au CPAR ne cesse de croître depuis des années et une augmentation du nombre de paramètres analysés par échantillon est également observée. Malgré la crise sanitaire liée au COVID-19 en 2020 et 2021, le nombre d'analyses a augmenté de près de 25% par rapport à 2019. Cet accroissement est à imputer à l'augmentation du prix des engrais ainsi qu'à la pression de l'Union Européenne et de la Région Wallonne pour la préservation de la qualité des sols. Cette tendance se confirme en 2022.

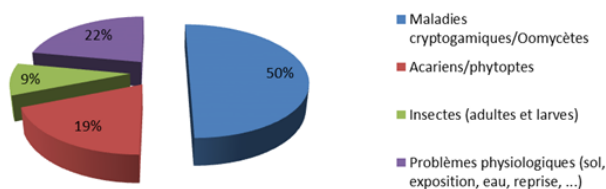


Laboratoire de phytopathologie (maladies et ravageurs des plantes)

En 2021, le laboratoire de phytopathologie a enregistré et traité 90 demandes d'analyses réparties pour moitié entre entrepreneurs de jardins et particuliers. Certaines demandes émanaient également de producteurs et de services publics (communes). Les clients se répartissent sur les différentes régions de Belgique, mais également en France (particulièrement pour des demandes d'analyses par des collectionneurs de bonsaï). Les problèmes principalement rencontrés sont liés à des maladies cryptogamiques, des acariens/phytophtes, des insectes (larves et adultes) et des problèmes physiologiques, principalement sur des plantes ornementales. Les conseils délivrés

privilégient les alternatives à l'utilisation des pesticides et mettent en avant les usages « bio » quand une intervention doit être menée sur le végétal.

Le laboratoire de phytopathologie travaille en étroite collaboration avec les laboratoires d'analyses de sols pour un bilan complet. En effet, la qualité du sol conditionne l'avenir du végétal, tant pour son développement que pour sa résistance aux pathogènes et aux ravageurs.



1 - Répartition des types de pathogènes et de ravageurs

1.2 Sensibiliser et former à la transition innovante

Trophées Incidences

Les Trophées Incidences, concours initié et porté par le Brabant wallon, en partenariat avec CAP Innove et la Fondation pour les Générations Futures, ont pour objectif d'encourager les initiatives exemplaires en matière d'éco-innovation, de sensibiliser tous les Brabançons wallons aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux de la société actuelle. Par ce concours, le Brabant wallon éveille le citoyen à l'adoption de bonnes pratiques et poursuit sa transition vers un modèle plus durable où l'éco-innovation prend tout son sens.

Les Trophées Incidences 2021 ont engrangé 50 candidatures recevables dans les cinq catégories : 21 dossiers dans le secteur Entreprise, 9 dossiers dans le secteur Associatif, 6 dossiers dans le secteur Agricole, 5 dossiers dans le secteur Service public et éducatif et 9 dossiers dans le secteur Porteurs de projet.

Lauréats 2021 dans chaque catégorie :

- **Agriculture:** [La Ferme Mélotte](#)
- **Entreprise:** [Ray & Jules](#)
- **Associatif:** [Le Marché de Chastre](#)
- **Porteur de projet:** [Les Glaneuses](#)
- **Secteur public et éducatif:** [ITP Court-Saint-Etienne](#)
- **Prix des étudiants:** [Le Marché de Chastre](#)
- **Prix du public:** [Ray & Jules](#)



Forum Ec(h)o Résilience

Le Forum Ec(h)o Résilience a été initié pour permettre, pendant cinq jours, de repenser et de (re)booster l'activité des porteurs de projet, indépendants, commerçants, artisans et chefs de TPE/PME du Brabant wallon. Il a pris place du 15 au 19 novembre 2021.

Cette édition a réuni de nombreux opérateurs économiques autour de thématiques liées à l'entrepreneuriat et aux difficultés rencontrées en ces temps de crise sanitaire. Celles-ci ont en effet amené les (futurs) entrepreneurs et les entreprises à s'interroger sur les fondements de leur activité et de leur modèle économique ainsi que sur leur pérennité.

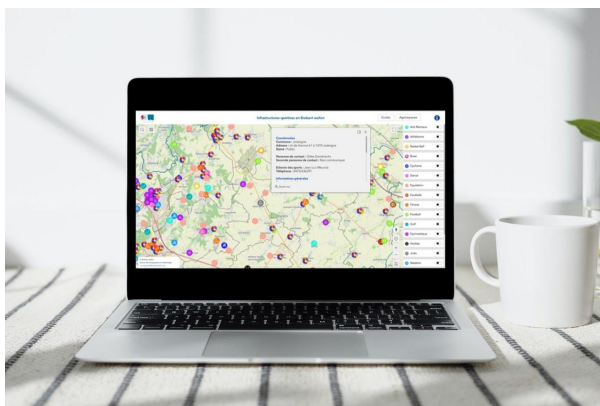
Le Forum a permis, tant aux entrepreneurs qu'aux porteurs de projet, aux demandeurs d'emploi, aux jeunes et aux étudiants, d'entrer en contact avec un réseau de structures d'accompagnement et d'incubateurs afin de faire preuve de résilience, de repenser leur business model ou de se faire accompagner en vue de traverser cette période difficile.

Chaque opérateur économique, selon sa spécialité, a été rattaché à une ou plusieurs thématiques telles que la digitalisation, le financement, la création d'une entreprise, son développement et sa résilience. Les thématiques de l'emploi et de la formation ont mis en avant les pénuries/opportunités dans trois secteurs qui participent au quotidien de tous les citoyens : la construction, le digital (l'IT) et la chimie.

A l'initiative du Brabant wallon et d'UCM BW, toutes les structures d'accompagnement à la création et au développement d'activités ont uni leurs compétences afin de répondre aux besoins et attentes des indépendants brabançons wallons. Chaque jour, des ateliers, des conférences et des tables-rondes ont permis d'échanger en direct avec des experts sur des thématiques telles que : la résilience, la digitalisation, le financement, la création et le développement, l'emploi et la formation.

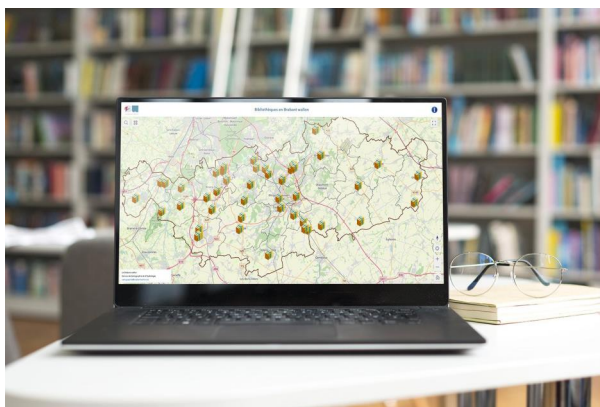
Bien que la participation du public en direct soit encore trop timide, on peut dire que cette édition est une réussite tant en termes d'inscriptions aux différents webinaires - puisque l'on dépasse la barre de 500 inscriptions - qu'au niveau des messages que les opérateurs ont voulu porter.

coordonnées, horaires, etc.). Après un travail de compilation de l'information opéré par les services en charge de la matière, la Cellule Cartographie s'est chargée de transformer ces données en plateforme cartographique dynamique. L'application ainsi développée propose à l'utilisateur une carte interactive où sont reprises les infrastructures sportives dont le symbole reflète le sport pratiqué. Les informations caractérisant ces centres sportifs sont accessibles en cliquant sur le point de localisation d'une infrastructure en particulier.



Carte interactive des bibliothèques

L'application thématique qui référence les bibliothèques se base sur une approche similaire à celle utilisée pour les infrastructures sportives. A partir d'une base de données statique, la Cellule Cartographie a fourni une plateforme cartographique dynamique qui indique l'emplacement et les informations de base relatives aux bibliothèques et ludothèques en Brabant wallon, comme les coordonnées, horaires, tarifs, etc.



Réalisation de panneaux informatifs

Des panneaux informatifs et illustratifs ont été réalisés pour différents acteurs provinciaux. Citons par exemple les panneaux reprenant des itinéraires touristiques cyclables suivant les points-nœuds (un par commune) ou les panneaux illustratifs des balades musicales au Bois des Rêves.



Soutien à la Maison du Tourisme



Le Brabant wallon soutient la Maison du Tourisme du Brabant wallon et sa stratégie à travers une mise à disposition de personnel, de bâtiments et de matériel bureautique. Reconnue en juin 2019, la MTBW n'a pas encore connu une année complète sans crise sanitaire. Cependant, malgré ces difficultés, elle a pu poser ses fondations. Avec le soutien provincial, en 2021, la MTBW a déployé une grande campagne de communication basée sur la relance touristique (« Brabant wallon, terre de vos émotions ») et a poursuivi l'action « Une nuit achetée = une nuit offerte » qui a grandement aidé le secteur de l'hébergement. Elle a également recentré la promotion de la destination sur la Belgique.

Activités du Château d'Hélécine

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, le Château d'Hélécine a accueilli 356.000 visiteurs durant l'année 2021 dont 100.000 durant les mois de juillet et août. Les grands événements prévus en 2021 ont dû être annulés en raison de la crise sanitaire, à savoir : Halloween, les Tables gourmandes et les Nuits du Solstice d'hiver. La Fête du Printemps a été proposée dans une formule adaptée aux mesures sanitaires avec la mise en place d'animations quotidiennes en extérieur pour les familles. Déjà organisé avec succès en 2020, le concept « Les Terrasses de l'été » a une fois de plus prouvé son efficacité. Les programmations artistiques ont pu être modifiées en dernière minute en fonction de la météo. Les flux du public ont pu être gérés en mettant en place différentes zones d'animations, des concerts en extérieur et des animations variées et de qualité.

La Brasserie du Parc a ouvert 255 jours en 2021, malgré une météo défavorable et des exigences contraignantes en termes d'organisation et d'équipement pour la mise en œuvre du service Horeca minimal autorisé. Afin de faire preuve de réactivité face aux journées de grande affluence et de pouvoir répondre rapidement à la demande du public de manière professionnelle, un troisième point

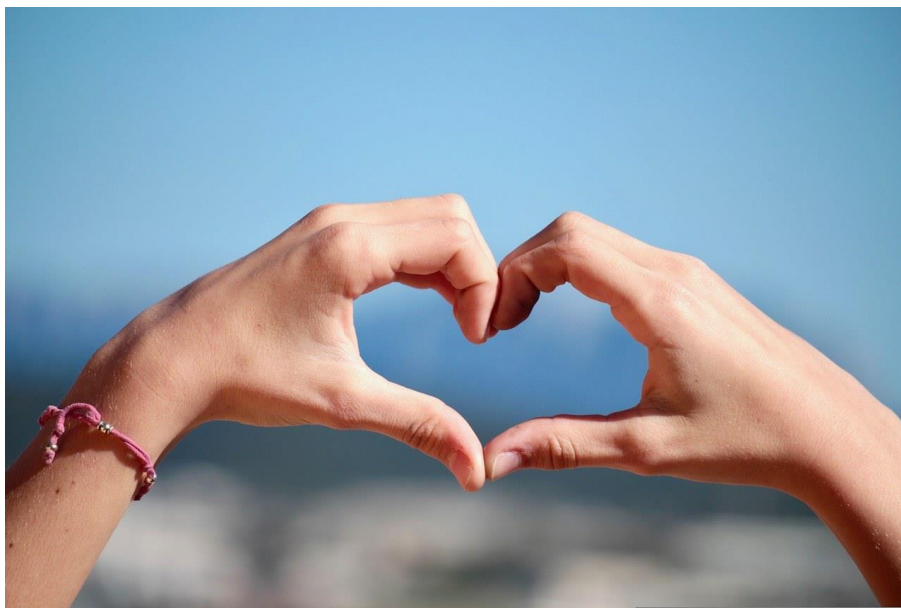
de vente a été installé. Ce qui a permis d'alléger les files d'attente et de maintenir un service qualitatif.

Travaux

Une nouvelle structure aérienne est venue compléter la plaine de jeux, ce qui a entraîné une augmentation conséquente de sa fréquentation, passant de 70% d'occupation en 2020 à plus de 92% en 2021. Ce nouvel investissement répond donc pleinement à l'attente du public. La mise en place d'une signalétique pour les parkings a permis de faciliter la gestion du stationnement, de fluidifier la circulation et de diminuer les ressources humaines nécessaires.



2 Solidarité



2.1 Favoriser l'accès à un logement décent pour tous

SAMI : nouvelle mission suite aux inondations de juillet 2021

Suite aux inondations de juillet 2021, le SAMI (Service d'Analyse des Milieux Intérieurs) a étendu temporairement sa mission aux bâtiments publics accueillant des personnes vulnérables (seniors, personnes handicapées, etc.) qui avaient été touchés par les inondations. En effet, l'humidité

résultant de ces inondations a pu engendrer le développement de moisissures pouvant causer, à terme, des problèmes de santé pour les occupants des lieux.

Pour les milieux d'accueil et les écoles touchés par les inondations, les démarches administratives ont été temporairement simplifiées afin que le SAMI puisse intervenir plus rapidement dans ces lieux.

En 2021, 136 logements ont été visités par le S.A.M.I. Parmi ceux-ci, neuf visites ont été réalisées dans des logements inondés en juillet 2021, ce qui représente environ 7% des logements visités.

Les demandes de passage du S.A.M.I. concernaient des logements situés dans les communes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (6), Court-Saint-Etienne, Mont-Saint-Guibert et Chastre. Ces visites ont eu lieu entre août et décembre 2021.

Dix structures accueillant des personnes vulnérables ont fait appel au S.A.M.I. à la suite des inondations : trois écoles, quatre milieux d'accueil, une résidence-services pour aînés, une école de musique et un centre pour jeunes.

Les structures visitées par le S.A.M.I. sont situées dans les communes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (3), Court-Saint-Etienne (2), Mont-Saint-Guibert (2) et Wavre (3). Ces visites ont eu lieu en août et septembre 2021. **Traitement des moisissures rencontrées dans les logements et bâtiments inondés**

Une surface de développement de moisissures de plus de 3m² ou la présence du genre *Stachybotrys* sont des critères d'insalubrité. En effet, une surface de plus de 3m² de moisissures entraîne un risque élevé pour la santé, quelles que soient les espèces présentes. La présence du genre *Stachybotrys* est, quant à elle, très dangereuse pour la santé car cette moisissure produit des mycotoxines qui peuvent induire des hémolyses et des nécroses des tissus.

Lors des visites S.A.M.I. « classiques », environ 70% des logements présentent des développements de moisissures dont 7% où la surface de contamination est de plus de 3m². Parmi ces visites « classiques », 3% ont des développements de moisissures du genre *Stachybotrys*.

Lors des visites S.A.M.I. réalisées dans les logements/bâtiments inondés, 100% présentaient des développements de moisissures dont 31 % où la surface de développement de moisissures était supérieure à 3m², soit quatre fois plus que pour une visite « classique ». Parmi les logements/bâtiments inondés visités par le S.A.M.I., 45 % avaient des développements de moisissures du genre *Stachybotrys*. C'est 15 fois plus fréquent que pour une visite « classique ».

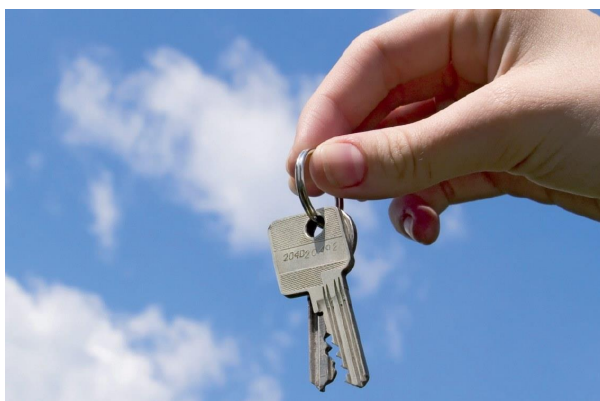


2 - Développements de moisissures, dont le genre *Stachybotrys*, dans un bâtiment inondé en juillet 2021

Agence Immobilière Sociale du Brabant wallon

Le Brabant wallon soutient annuellement l'Agence Immobilière Sociale du Brabant wallon (AIS BW) en lui octroyant une subvention de fonctionnement (800.000 € en 2021) et en mettant à sa disposition du personnel provincial (six agents) et des bureaux.

L'objectif de l'AIS est de promouvoir l'accès au logement pour des personnes qui sont en situation de précarité en recherchant la meilleure adéquation possible entre l'offre de logements disponibles et les besoins sociaux recensés sur le plan local. Pour mener à bien cette mission, l'AIS maintient, réintroduit ou crée dans le circuit locatif un maximum de logements des secteurs privés et publics. Elle est également médiatrice entre des propriétaires-bailleurs et des ménages en voie de rupture sociale. Elle conclut ainsi des contrats de gestion d'immeubles avec des propriétaires, puis assume la gestion locative du bien et garantit aux locataires un accompagnement social régulier qui vise la réinsertion sociale des locataires.



2.2 Favoriser l'inclusion des jeunes à besoins spécifiques dans l'enseignement

Le Brabant wallon accorde beaucoup d'importance à l'inclusion des jeunes à besoins spécifiques dans l'enseignement. Il soutient les asbl qui mettent en place des moyens pour surmonter les obstacles liés à cette inclusion et permettre à ces jeunes de mieux s'intégrer dans toutes les activités culturelles, sportives et sociales, dans un souci d'égalité des chances pour tous.

Soutien aux associations

Asbl ROMEO L'asbl ROMEO accompagne dans leur scolarité les enfants DYS (dyslexie, dysphasie...), TDA/H (troubles de l'attention) ou qui présentent des troubles d'apprentissage ou un handicap léger.

Elle les encadre et les inclut au sein d'une classe ordinaire d'un établissement scolaire de l'enseignement fondamental (choisi par les parents), tous réseaux confondus.

L'association intervient, à raison de 4h par semaine, au sein des classes, en étroite collaboration avec l'enseignant et tous les intervenants autour de l'enfant (parents, thérapeutes, direction...). Elle aide à créer un lien positif avec les apprentissages par la mise en place de matériel adapté ou d'aménagements spécifiques. Elle fait le lien entre l'école, l'enfant et ses thérapeutes, et transmet des méthodologies de travail aux instituteurs afin de leur permettre une meilleure compréhension et une prise en charge plus adaptée des difficultés rencontrées par l'enfant.

Le Brabant wallon a octroyé en 2021 à l'asbl ROMEO une subvention d'un montant de 10.000 € pour ses frais de fonctionnement.

Site : www.romeoasbl.be



Asbl TDA/H Belgique

L'asbl TDA/H Belgique permet à toutes les personnes confrontées au TDA/H (enfants, adolescents, adultes, parents, famille, milieu éducatif...) de réagir de manière adéquate afin de rompre l'isolement social, développer la participation communautaire sociale et rétablir une meilleure cohésion sociale entre tous.

Le Brabant wallon a octroyé à l'asbl en 2021 une subvention d'un montant de 8.000 euros pour ses frais de fonctionnement.

Site : [TDA/H Belgique - Accueil](http://TDA/H%20Belgique%20-%20Accueil)



Mise en place des Pôles territoriaux

En collaboration avec les Centres PMS provinciaux, le projet des Pôles territoriaux consiste à encourager et faciliter l'inclusion des enfants à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire, partout en Fédération Wallonie-Bruxelles. Une mise en place en deux étapes a été prévue : le 1er

septembre 2021 pour une proposition des pôles territoriaux et le 1er septembre 2022 pour une mise en place officielle de ces pôles.

En janvier 2021, la Province du Brabant wallon s'est positionnée comme candidat officiel pour être Pouvoir Organisateur (PO) d'un pôle territorial. En effet, en Brabant wallon, la seule école d'enseignement secondaire spécialisé est l'Ecole Provinciale des Métiers de Nivelles (EPM). Etant donné que les directions des pôles doivent être exercées par les directions des écoles d'enseignement spécialisé, c'est Monsieur Jean-Paul Claeys, Directeur de l'EPM Nivelles, qui a été désigné pour prendre en charge cette fonction. Des contacts ont été pris avec chaque PO présent dans le Brabant wallon en vue de créer des partenariats. Des engagements fermes ont été conclus avec ces différents Pouvoirs Organisateurs qui ont marqué leur volonté d'adhérer au Pôle territorial du Brabant wallon. Au total, 25 PO ont marqué leur intérêt et se sont engagés à effectuer un partenariat. En comptant les élèves des écoles secondaires provinciales, plus de 20.000 élèves feront partie de ce Pôle.

2.3 Favoriser l'autonomie de nos aînés et leur inclusion dans la société

Appel à projets pour lutter contre l'isolement des aînés

Le Brabant wallon soutient les Communes, CPAS et associations qui mettent en place des actions pour agir contre l'isolement des aînés en améliorant leur mode de vie et leur santé. Les projets qui sont pris en compte s'inscrivent dans le développement d'une action concrète pour les aînés à l'échelle territoriale d'un quartier, d'une commune ou d'une association de communes. L'accent est mis sur l'amélioration des modes de vie et de la santé des aînés ainsi que sur le maintien ou le renforcement du lien social.

En 2021, un budget global de 118.750 € a été consacré au soutien de ces actions. 22 projets ont ainsi été soutenus, dont 18 projets du secteur public (9 Communes et 9 CPAS) et 4 projets du secteur associatif.



Soutien au CPAS de Waterloo : opération boîtes jaunes

Le CPAS de Waterloo, en collaboration avec la Commune, a mis en place le concept des boîtes jaunes qui reprennent des informations médicales à l'attention des services de secours. Ce concept permet de favoriser la sécurité des aînés à domicile. En effet, en cas de disparition ou d'accident, les services de secours repèrent rapidement la présence de la boîte grâce à un autocollant et gagnent ainsi un temps précieux en situation d'urgence.

Le CPAS a adressé plus de 5.000 courriers aux habitants de Waterloo de plus de 65 ans en les invitant à retirer gratuitement leur boîte jaune. 3.000 boîtes ont ainsi été distribuées par l'administration.

communale de Waterloo et par le CPAS, via les pharmacies de la commune. Le Brabant wallon a octroyé en 2021 une subvention de 7.000 € au CPAS de Waterloo pour soutenir cette initiative.



Soutien à l'ASBL Coup de Pouce à Genappe

Le Brabant wallon a accordé une subvention de 2.000 € à l'ASBL Coup de Pouce à Genappe à titre d'intervention dans les frais relatifs à l'organisation du projet « Aide au transport de personnes isolées et/ou à mobilité réduite ».

L'ASBL est active depuis 20 ans sur le territoire de Genappe. Elle a pour but d'exercer une activité sociale et éducative en suppléance et/ou en coordination avec les services publics ou privés ayant les mêmes objectifs : notamment le transport vers des lieux de soins ainsi qu'un service de courses ménagères.

En 2021, l'ASBL Coup de Pouce a assuré 1.533 accompagnements via ses 27 chauffeurs bénévoles pour un total de 32.203 kilomètres parcourus durant l'année.



Interventions dans les frais de téléphone, Internet et télévigilance

Le Brabant wallon octroie une intervention financière aux citoyens isolés âgés de plus de 75 ans et/ou porteurs d'un handicap (de 9 points et plus) qui souhaitent rester à domicile le plus longtemps possible, dans des conditions de sécurité optimales. Cette intervention sert à couvrir des frais pour le placement et l'équipement du téléphone ou du GSM, une connexion Internet ou un système de télévigilance, à la condition qu'ils bénéficient du tarif social auprès de l'opérateur de téléphone et d'Internet ou du statut BIM (« Bénéficiaire de l'Intervention Majorée »).

L'intervention provinciale s'élève à maximum 35 € pour le placement des équipements, à condition que la demande soit introduite dans les six mois du placement. Pour l'intervention provinciale liée à l'utilisation des équipements, le Brabant wallon octroie un montant mensuel maximal de 5 € dans les frais d'abonnement de GSM ou d'abonnement à l'Internet, et de 10 € dans les frais d'utilisation du système de télévigilance.

En 2021, le Brabant wallon est intervenu à hauteur de 57.678 € en faveur des personnes âgées et 7.227 € en faveur des personnes porteuses de handicap.

2.4 Favoriser l'autonomie et la qualité de vie des personnes porteuses de handicap

Projet de construction d'une nouvelle infrastructure d'accueil et d'hébergement à l'IMP Héவில்

Aujourd'hui, deux services sont présents sur le site de l'IMP à Héவில் : un Service Résidentiel pour Jeunes (SRJ) et un Service d'Accueil de Jour pour Adultes (SAJA). Le SRJ est hébergé dans un bâtiment vétuste, énergivore et peu adapté aux normes actuelles, contrairement au SAJA. Son architecture austère et rigide crée une barrière avec l'environnement extérieur. Outre la barrière architecturale, il présente une barrière sociale par la stigmatisation de l'image de l'institution. Dans le nouveau projet, il est prévu de créer deux unités de vie, à savoir un Service Résidentiel pour Jeunes (SRJ) et un Service Résidentiel pour Adultes (SRA).

La philosophie de ce projet propose de donner l'image d'une institution ouverte, en interaction avec son environnement. Le projet offrira des lieux de vie en petites unités ou de petits pavillons à caractère plus résidentiel en harmonie avec le contexte du quartier. Aucune unité ne sera repliée sur elle-même et le noyau de base de chaque unité restera convivial. La disposition des bâtiments et l'aménagement extérieur par le biais de jardins thérapeutiques et d'une aire de jeux accessible à tous inviteront au contact et à l'interaction.

Le 28 octobre 2021, le Conseil provincial a approuvé les conditions du marché, et les candidatures ont été ouvertes le 9 novembre.



Accessibilité aux services publics pour les PMR (Personnes à mobilité réduite)

Le Brabant wallon encourage les projets qui permettent de faciliter l'inclusion de personnes porteuses d'un handicap. Il soutient également les projets visant à améliorer l'accessibilité des services publics à tous les types de handicap, car la différence ne peut pas être un obstacle à l'égalité de traitement de l'ensemble des citoyens.

Le Règlement relatif au subventionnement des communes pour des travaux et/ou acquisitions de matériel vise l'accessibilité aux services publics pour les personnes atteintes d'un handicap. Le règlement a été lancé par le Brabant wallon en 2014. Il prévoit en son article 1er que « *dans la limite des crédits budgétaires disponibles et aux conditions fixées par le présent règlement, le Collège provincial peut accorder une subvention d'investissement au demandeur qui réalise des travaux et/ou acquisitions de matériel visant à améliorer l'accessibilité aux services publics des personnes atteintes d'un handicap* ».

Projets soutenus en 2021 :

Commune de Nivelles

Le Brabant wallon a octroyé à la Commune de Nivelles une subvention de 30.000 € pour la rénovation des fondations et du revêtement en pierre bleue du parvis de la Collégiale Sainte-Gertrude car la situation devenait dangereuse pour les piétons et surtout pour les personnes à mobilité réduite.

Commune de Chaumont-Gistoux

Le Brabant wallon a octroyé à la Commune de Chaumont-Gistoux une subvention de 25.234,85 € pour l'aménagement d'un WC PMR au Centre sportif André Docquier et pour l'aménagement d'un accès PMR direct et de trois places assises au bord du terrain de football.

Commune de Lasne

Le Brabant wallon a octroyé à la Commune de Lasne une subvention de 20.000 € pour l'aménagement d'une rampe d'accès PMR à la Maison communale.

Commune de Ittre

Le Brabant wallon a octroyé à la Commune d'Ittre une subvention de 30.000 € pour les travaux et acquisitions de matériel visant à l'accessibilité aux services publics aux PMR au Centre administratif.

Commune d'Orp-Jauche

Le Brabant wallon a octroyé à la Commune d'Orp-Jauche une subvention de 8.000 € pour l'aménagement d'un espace d'accueil et d'attente à la Maison communale adapté aux PMR.

Commune d'Ottignies – Louvain-la-Neuve

Le Brabant wallon a octroyé à la Commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve une subvention de 28.289,42 € pour le trajet podotactile de déviation à Louvain-la-Neuve, la rénovation et l'adaptation des sanitaires « Dames » et la construction de toilettes accessibles aux PMR au Centre sportif des Coquerées à Ottignies.

Commune de Villers-la-Ville

Le Brabant wallon a octroyé à la Commune de Villers-la-Ville une subvention de 4.539,60 € pour aménager une allée en klinkers entre l'allée du garage et la bibliothèque et une rampe en métal pour permettre l'accès des PMR au rez-de-chaussée.

Commune de Walhain

Le Brabant wallon a octroyé à la Commune de Walhain une subvention de 22.500 € pour des travaux d'aménagement d'accessibilité PMR à l'Ancienne école de Nil.

Soutien aux entreprises de travail adapté

En date du 27 novembre 2014, le Conseil provincial a approuvé un règlement relatif au subventionnement des Entreprises de Travail Adapté (ETA) du Brabant wallon.

Les ETA jouent un rôle important dans l'intégration par le travail des personnes handicapées. Le règlement provincial prévoit d'octroyer une subvention de fonctionnement au demandeur qui exerce ses activités de mise au travail de personnes handicapées en Brabant wallon et dont le siège social se situe en Brabant wallon. Les trois ETA du Brabant wallon sont le Village N°1 Reine Fabiola à Ophain, Axedis à Limal et l'Atelier Protégé Nivellois (APN) à Nivelles.

Village n°1 Entreprises

L'association a pour objet de soutenir les personnes porteuses de handicap ou exclues du circuit traditionnel du travail en leur offrant un emploi de qualité et un accompagnement adapté, visant l'épanouissement dans le travail et la réinsertion dans le circuit traditionnel.

Le Brabant wallon a octroyé en 2021 à l'asbl « Village n°1 Entreprises » une subvention de 10.914 €.

Site : www.levillage1.be



AXEDIS

L'association a pour mission d'offrir aux personnes moins valides un emploi de longue durée au sein d'un environnement de travail adapté à leurs besoins, en valorisant au mieux leurs compétences.

Le Brabant wallon a octroyé en 2021 à l'asbl « AXEDIS » une subvention de 6.979 €.

Site : www.axedis-eta.be





Entreprise de Travail Adapté – A.P.N.

L'association a pour mission d'assurer aux personnes accidentées de la route, du travail ou provenant d'écoles spéciales, une valorisation de leurs compétences et une formation continue grâce à un accompagnement optimal.

Le Brabant wallon a octroyé en 2021 à l'asbl « Entreprise de Travail Adapté – A.P.N. » une subvention de 5.857 €.

Site : www.etaapn.be

Soutien aux associations

L'Escalpade

L'association a pour objet de promouvoir et de réaliser tout projet à caractère pédagogique, social, culturel ou éducatif orienté vers l'enfance handicapée notamment par l'organisation d'activités d'accueil, de loisirs, d'hébergement ou d'enseignement.

Le Brabant wallon a octroyé à l'asbl en 2021 une subvention d'un montant de 9.000 € pour couvrir les frais liés aux activités parascolaires que l'asbl organise, chaque été, pour enfants et adolescents atteints de déficiences physiques.

www.escalpade.be



Les Rênes de la Vie

L'association a pour but l'épanouissement et l'intégration des personnes handicapées par la pratique de l'hippothérapie.

Le Brabant wallon a octroyé à l'asbl en 2021 une subvention d'un montant de 5.000 € pour couvrir d'une part, ses frais d'achat et de placement de spots « leds » sur chaque façade de son bâtiment et, d'autre part, pour couvrir l'achat et la pose de panneaux acoustiques dans la grande salle d'activités. Objectif : améliorer le bien-être et la prise en charge des enfants accueillis et améliorer la qualité des formations pédagogiques qui s'y déroulent.

www.lesrenesdelavie.com



Notre Maison

L'association gère notamment un Service résidentiel de nuit pour adultes, un service de logements supervisés et un cercle sportif handisport.

Le Brabant wallon a octroyé à l'asbl en 2021 une subvention d'un montant de 15.000 € afin de couvrir les frais d'installation d'une cuisine équipée et de sanitaires au sein du service « la Fourmilière », qui est l'atelier de jour de l'asbl Notre Maison.

www.notre-maison.net



Un Bout de Chemin

Le but principal de l'asbl Un bout de chemin est de transporter et d'accompagner des personnes à mobilité réduite. Elle a également pour but d'aider les personnes handicapées et moins valides dans leurs déplacements et peut également apporter, sur demande, un accompagnement spécifique. L'association peut également assurer une aide technique et administrative sur demande du bénéficiaire.

Le Brabant wallon a octroyé à l'asbl en 2021 une subvention d'un montant de 21.500 € pour couvrir une partie de ses frais d'achat d'un nouveau véhicule.

www.unboutdechemin.be



Centre de Hemptinne

L'association a pour mission d'accueillir des personnes adultes présentant une déficience mentale sévère ou profonde afin qu'elles bénéficient d'un cadre de vie agréable et sécurisé.

Le Brabant wallon a octroyé à l'asbl en 2021 une subvention d'un montant de 45.000 € pour financer la mise en conformité de leur système de détection incendie.

www.guidesocial.be/centredehemptinne/



Association Francophone de Golf

L'AFGolf a pour but d'organiser et de favoriser le développement et la pratique du golf en Fédération Wallonie-Bruxelles, à un niveau récréatif, compétitif et de haut niveau. Pour cela, l'AFGolf, avec l'aide des clubs, met en place un environnement dynamique qui offre la possibilité à chacun de développer ses capacités en golf et son plaisir de jouer.

Le Brabant wallon a octroyé à l'asbl en 2021 une subvention d'un montant de 15.000 € pour financer l'achat d'un paragolfeur reconditionné. Cet appareil permet aux joueurs paraplégiques de tenir debout et de réaliser un swing.

www.afgolf.be



Camps organisés au sein de l'IMP Héவில்

L'été 2021 a été particulier pour les enfants accueillis au SRJ Les Tilleuls. Ils ont pu profiter du Domaine de Chevetogne durant deux semaines et ont eu la chance de passer une semaine dans un superbe centre de vacances. Certains enfants sont partis en stage avec les Baroudeurs, à Vacances

Vivantes, avec des mouvements de jeunesse... D'autres sont restés au sein du SRJ avec un projet tout particulier et innovant : des camps au sein de l'institution.

Durant ces mini-camps, ils ont fait de belles sorties à la mer et dans les Ardennes, ont découvert la nature, pratiqué l'hippothérapie ainsi que différents sports, mais aussi cuisiné ensemble, vécu à un rythme différent ... De vraies vacances sans stress au rythme de chacun.

Ce style d'encadrement a été mis en place pour éviter les mouvements du personnel et diminuer les risques de propagation du COVID. De beaux moments ont été partagés et échangés. Les enfants et les éducateurs espèrent pouvoir très vite recommencer ce système de mini-camps au sein de l'institution car ils apportent un apaisement, un sentiment de sécurité pour tous les enfants.



[Chorale Equinox à l'IMP Héவில்](#)

En 2010, des éducateurs de l'IMP d'Héவில் ont créé une chorale avec les enfants du SRJ. Depuis septembre 2018, cet atelier est animé par des musiciens et musiciennes de l'asbl Equinox. Cette association se consacre à la création, au développement et à la promotion de chorales composées de personnes n'ayant à priori pas (ou plus) accès à un encadrement musical de qualité.

Pour les enfants, le chant choral est une expérience artistique, mais aussi sociale (apprendre à chanter à l'unisson) et personnelle (reprendre confiance en soi). Les enfants participent au choix des chansons et découvrent aussi un univers musical varié et parfois inhabituel.



2.5 Favoriser l'accès aux structures d'accueil de la petite enfance

Pour le Brabant wallon, l'accueil de la petite enfance est un enjeu prioritaire. Dans une province où la démographie est en évolution, où les loyers imposent souvent que les deux parents travaillent, où les grands-parents sont éloignés ou fortement sollicités, ne pas trouver de place en crèche est un problème particulièrement aigu. L'accueil de la petite enfance est donc fondamental pour le bien-être des familles et l'équilibre entre vie privée et professionnelle.

Aujourd'hui, grâce à la politique menée par le Brabant wallon, le taux de couverture moyen en BW est de 53,5%, soit plus que la moyenne en Région wallonne qui est de 38,1%. La zone de l'Est du Brabant wallon est la moins bien fournie en places d'accueil avec 41% du taux de couverture et la majorité des places sont non subventionnées. La zone du centre est la mieux desservie avec 65% du taux de couverture et la majorité des places sont subventionnées. La zone de l'Ouest a un taux de couverture de 51% avec la majorité de places subventionnées.

En 2021, 62 places d'accueil ont été ouvertes grâce aux subventions provinciales pour un montant de 575.474,80 €, et 1.190 places ont été mises en conformité pour un montant de 476.739,36 €.



2.6 Être acteur de l'égalité des chances

Lutte contre les violences faites aux femmes

La section Egalité des chances développe une série d'actions de prévention, de sensibilisation et de formation en matière de lutte contre les violences faites aux femmes.

Les violences entre partenaires occupent une place particulière dans ce dispositif car elles sont abordées via une structure spécifique. Une plateforme de concertation permet à tous les professionnels de l'arrondissement de bénéficier d'un réseau cohérent et efficace, ce qui facilite le travail des acteurs de terrain. Ainsi réunis, les partenaires peuvent développer un travail de

concertation, partager leurs expertises, échanger des informations, orchestrer des coopérations... et unir leurs forces pour lutter contre les violences entre partenaires.

En 2021, à la suite des formations spécifiques dispensées à l'attention des travailleurs sociaux des CPAS du Brabant wallon, un nouveau réseau inter-CPAS a été créé. L'objectif de ces rencontres de supervision est de renforcer leurs compétences à prévenir et accompagner ce type de situations. L'interprofessionnalité est également développée via des échanges avec les associations spécialisées.

Ces pratiques de réseau sont extrêmement importantes lorsque les professionnels sont confrontés à des situations à risque qui nécessitent la collaboration de tous. Les formations dispensées tout au long de l'année participent à la qualité de ce réseau.

Campagne du Ruban blanc

Porter un Ruban blanc symbolise la volonté de mettre fin aux violences faites aux femmes. Le Brabant wallon participe à la campagne du Ruban blanc via un partenariat avec les communes et zones de police. Un partenariat initié en 2015. En 2021, les CPAS ont rejoint l'action.

Une grande action de sensibilisation a également été organisée à Louvain-La-Neuve. Les passants et étudiants ont été invités à marquer leur soutien à la lutte contre les violences faites aux femmes en créant une chaîne de selfies. L'action s'est clôturée par un rassemblement afin de former un ruban blanc humain.



Brochure « Violence entre partenaires »

En 2021, 5.000 exemplaires de la brochure « Violences entre partenaires » ont été distribués. Cette brochure reprend toute une série d'informations utiles destinées à aider les victimes.



Création d'une cellule EBS (élèves à besoins spécifiques) dans les écoles provinciales

La Cellule EBS a permis la mise en place d'une armoire didactique spécifique afin de faciliter les apprentissages des élèves à besoins spécifiques. Les manuels scolaires sont en cours de rédaction par les enseignants, encadrés par les coordinateurs pédagogiques en français, mathématiques, sciences et langues modernes (anglais et néerlandais). Ils sont adaptés aux élèves à besoins spécifiques (utilisation de police de caractère Arial 14, pas de recto-verso...). Un projet de classe spécifique est également à l'étude et une expérience pilote se déroule actuellement à l'ITP Court-Saint-Etienne.

2.7 Prévenir les discriminations et soutenir les publics fragilisés

Les Centres PMS

Les équipes des centres PMS sont très présentes au sein des écoles, ce qui permet aux enseignants et aux élèves de les interpeller très rapidement avant qu'un problème ne devienne trop conséquent. Outre les concertations obligatoires prévues par les textes légaux, des concertations informelles régulières avec les enseignants et les directions d'écoles permettent un soutien dans la gestion quotidienne des problématiques individuelles ou collectives. Les échanges permanents des centres permettent aux enseignants d'être plus attentifs à certains signes et d'y réagir adéquatement.

Outre les animations EVRAS (éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle) systématiquement proposées aux élèves de sixième primaire et dans l'enseignement secondaire, l'équipe PMS peut mettre en place des groupes de parole au sein d'une classe afin de désamorcer un problème et/ou d'élaborer des animations sur un thème spécifique. Par des médiations entre pairs ou des animations en classe, il est possible de désamorcer les phénomènes de harcèlement, de bouc émissaire ou les ambiances de groupe délétères qui ne sont pas propices aux apprentissages. L'équipe PMS participe aussi ponctuellement à des concertations et/ou animations en partenariat avec certains services extérieurs tels que les AMO, les plannings familiaux...

Pour les élèves en difficulté, les centres PMS agissent sur différentes dimensions afin de prévenir un décrochage scolaire : l'orientation, la mise en place d'aménagements raisonnables, l'organisation de concertations avec les enseignants avec une démarche pro-active pour les élèves concernés, la réalisation d'animations à la demande comme la méthodologie de travail, la gestion du stress...

Les logopèdes proposent différents outils aux enseignants maternels et les accompagnent si nécessaire dans leur utilisation afin de favoriser le développement du langage et l'acquisition des divers prérequis nécessaires pour le passage en primaire.

3 Proximité



3.1 Multiplier l'offre de modes de déplacements de proximité

Projet Croix de Hesbaye

L'objectif est de développer un schéma de cohésion territoriale à l'échelle des sept communes de l'est du Brabant wallon afin de développer de nouveaux lieux de résidence économiques. Pour répondre aux enjeux de croissance démographique, de rééquilibrage des pôles en termes d'activité économique et de déconcentration de l'emploi, la stratégie vise à favoriser le développement d'un réseau d'espaces de travail flexibles et connectés.

Ces lieux doivent favoriser le développement de nouveaux modes d'industrialisation et customisation de la production (3D, mutualisation d'outils, halls relais) tout en accueillant de nouvelles activités tertiaires ou des travailleurs décentralisés. Ces développements se concrétiseront en identifiant et en valorisant des bâtiments non ou sous-utilisés et du foncier sur un maillage de mobilité douce comme le long de la Croix de Hesbaye.

L'enjeu est de créer de l'emploi et des espaces de résidence économique décentralisés par rapport aux grands pôles d'emploi du Brabant wallon, une économie à portée de vélo. Une activité résidentielle pourra coexister, notamment en tenant compte prioritairement de projets facilitant l'accès à la propriété pour les jeunes et/ou ayant une composante intergénérationnelle.

Une série de sites ont été identifiés pour accueillir cette nouvelle forme d'urbanisation autour d'un maillage de mobilité douce dont l'architecture principale sont les lignes du RAVeL : L142 Namur-Landen et L147 Gembloux-Tirlemont.

Configuration des sites NPoW
dans le projet Croix de Hesbaye

- Sites au sein des pôles majeurs: NPoW en renforcement
- Sites au sein des centralités de niveau 1 & 2: NPoW en appui
- Autres sites: sites hors centralités et/ou satellites: NPoW en développement autonome



3.2 Promouvoir les produits locaux et l'économie en circuit court

Plateforme Made in BW

Le projet Made in BW est né de la volonté commune du Brabant wallon et du GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne de soutenir le développement des producteurs locaux dans la jeune province belge. Le projet a tout d'abord été testé quelques mois au sein du GAL Culturalité. En 2015, la plateforme Made in BW est devenue un outil para-provincial avec la création d'une asbl entièrement dédiée aux produits locaux. Travaillant avec des dizaines de producteurs locaux, Made in BW fournit et livre régulièrement ses produits à de nombreux points de vente et établissements HORECA. Outre les services logistiques et administratifs qu'elle propose aux producteurs locaux et artisans du BW, la plateforme Made in BW elle dispose également d'un [webshop](#). Les particuliers peuvent y acheter des produits locaux « Made in BW » en ligne.



3.3 Encourager la pratique sportive dans sa diversité

Installation de deux terrains de padel au Château d'Hélécine

Afin d'élargir l'offre sportive sur le site du Château d'Hélécine, deux terrains de padel ont été installés à proximité des terrains de tennis. Les terrains sont de type panoramique (structure gris anthracite) avec un gazon synthétique (vert). A terme, cette zone sportive sera embellie par la plantation d'un verger. Le permis d'urbanisme a été octroyé en mars 2021, le chantier de construction a démarré en mai et les terrains sont installés depuis août 2021.

Dans la suite de ce projet, l'installation sera améliorée par le montage d'une toiture couvrant les terrains et permettant la pratique du padel quelles que soient les conditions météorologiques. Cette structure se présentera sous la forme de portiques métalliques supportant une toiture légère en panneaux de polycarbonate translucide.

Le projet s'inscrit en outre dans une démarche de gestion responsable de l'eau. En effet, les eaux de pluies s'écoulant sur la toiture seront récoltées et stockées dans une citerne de 20.000 litres installée sur place par les ouvriers provinciaux. Cette eau pourra être utilisée pour l'arrosage et l'entretien du domaine. Ce chantier est programmé pour fin juin 2022.



4 Connaissance



4.1 Développer l'enseignement provincial

Suivi des contrats d'objectifs des écoles provinciales

En 2021, deux écoles provinciales ont finalisé leurs contrats d'objectifs : l'IPES de Tubize et le CEPES de Jodoigne. L'IPET et l'EPM, à Nivelles, l'avaient déjà fait en 2019 et l'IPAM de Nivelles et l'ITP de

Court-Saint-Etienne en 2020. L'IPES Wavre, dernière école provinciale à devoir remettre son contrat d'objectifs, le finalisera pour 2022.

Création d'options sport-études

Le CEPES de Jodoigne et l'IPAM de Nivelles ont accueilli une option « sport-études football » organisée notamment en collaboration avec les clubs de football de Jodoigne et de Nivelles. De nombreuses actions ont été mises en place telles que la rencontre des élèves avec de nombreux experts (arbitres, techniciens, entraîneurs...), invitation à des matchs de l'élite (Diables rouges, Union Saint-Gilloise), l'organisation de matches amicaux...

L'ouverture d'une option sport-études « hockey » est prévue à l'IPES de Wavre en 2022, ainsi qu'une option « cyclisme » au CEPES de Jodoigne.



4.2 Accompagner les jeunes et les adultes face aux enjeux du digital

Mise à disposition de logiciels gratuits pour les élèves et les enseignants

Le déploiement de logiciels mis à disposition des enseignants et des élèves s'est poursuivi tout au long de l'année. Tous les professeurs et enseignants peuvent bénéficier d'un compte Office 365 A3 gratuitement et d'une adresse courriel « enseignementbw.be ».

Tous les professeurs et élèves des options à caractère graphique ont reçu un abonnement à la suite Adobe, et toute une série de logiciels techniques (électricité, comptabilité...) sont également mis à disposition gratuitement. L'équipe des coordinateurs pédagogiques et le techno-pédagogue sont perpétuellement à la recherche d'applications et de logiciels pouvant être utilisés par enseignants et élèves.

4.3 Répondre aux besoins d'éducation et de formation du territoire

Activités de FormationBW

2021 est la première année complète d'activité de FormationBW, le centre de formation de la Province du Brabant wallon, au bâtiment Vinci ; des agents provinciaux et communaux, enseignants, pompiers, secouristes-ambulanciers et policiers se sont succédés dans les nouvelles salles de formation. La crise sanitaire n'a pas permis de tenir le programme initialement prévu, mais les graphiques ci-annexés montrent déjà un taux d'occupation encourageant.

Une année de crise sanitaire n'est pas chose aisée pour un centre de formation : programmation, déprogrammation, reprogrammation, basculement en distanciel ont été monnaie courante en 2021, tant pour les formations à destination des hommes du feu et secouristes-ambulanciers que pour les agents provinciaux. En cause, l'interdiction faite par le SPF Santé publique d'organiser des

formations pratiques, les mesures sanitaires à appliquer dans les salles de formation, le nombre limité de participants par salle et les périodes de non-organisation imposées par les médecins du travail des différents employeurs.

Pour les départements Feu et Aide médicale urgente, les obligations d'heures de formation imposées par les SPF Intérieur et Santé publique ont pu être respectées avec une concentration des formations sur les périodes considérées comme les moins "dangereuses" de l'année.

En ce qui concerne les agents des pouvoirs locaux, le département Développement des talents, en collaboration avec l'IPFC (Institut provincial de formation continuée), a permis de ne pas retarder leurs évolutions de carrière en jonglant avec les plateformes de visioconférence.

Les recyclages et formations de base des secouristes d'entreprise se sont, par contre, tenus en présentiel, avec un respect des mesures sanitaires pour les formations pratiques nécessaires. L'agenda a ici aussi constamment évolué. **Un catalogue de formations en construction** Le département Développement des talents a pu concrétiser courant 2021 son catalogue de formations 2022-2024. Celui-ci poursuit deux objectifs : répondre aux besoins de formation individuels, collectifs et institutionnels et développer une culture commune de la formation. L'année 2022 sera consacrée à la diffusion du catalogue et à son opérationnalisation, celui-ci étant destiné aux agents provinciaux mais aussi aux agents des pouvoirs locaux.



Formation de Maîtres jardiniers au CPAR

Depuis 2015, le Centre provincial de l'Agriculture et de la Ruralité et la Fédération provinciale des Coins de Terre et Jardins familiaux du Brabant wallon ont formé un réseau de Maîtres Jardiniers.

Durant près d'un an, une trentaine de citoyens, au départ novices en la matière, sont initiés aux bonnes pratiques de jardinage. L'objectif de la formation est la création d'un potager dans lequel les légumes associés, les fleurs et les insectes cohabitent dans un équilibre naturel.

La formation donnée à La Hulpe au CPAR et sur des parcelles de l'ITP de Court-Saint-Etienne est déclinée en conférences, ateliers pratiques et visites de terrain. Les sujets abordés concernent les techniques de productions maraîchères, la culture de champignons, la fertilité et la préservation du sol, la reconnaissance des maladies et des ravageurs de plantes et la lutte biologique, le compostage...

L'édition 2021 a permis d'organiser des visites et rencontres avec des producteurs locaux, ce qui a été très apprécié ; l'édition 2022 permettra d'accentuer davantage ce volet.

Formations au Permis G (tracteur)

Depuis 2012, une collaboration fructueuse s'est nouée entre la Fédération des Jeunes Agriculteurs (FJA) et le Brabant wallon, tant du point de vue administratif que technique. Malgré la pandémie en 2021, les formateurs du CPAR ont été en mesure de former 31 jeunes sur le site, agréé par la Région

wallonne, de la société Farmibel à Walhain. Grâce à cette formation, 27 d'entre eux ont réussi les examens pour l'obtention du permis G, ce qui frôle les 90% de réussite.



Formation des guides composteurs

Les conditions sanitaires le permettant, cette formation s'est déroulée de septembre à décembre 2021. Seize participants ont suivi avec succès cette formation et sont dans les conditions pour recevoir le titre de Guide composteur-pailleur. L'enthousiasme de ces nouveaux guides composteurs est à souligner et s'est traduit par la création d'un groupe WhatsApp très actif. Dorénavant, ces guides composteurs contribueront à l'essaimage de leurs connaissances sur le compostage et le paillage en général, mais également sur la gestion de composts partagés ou encore la conduite d'actions de sensibilisation. Ils pourront également rejoindre le réseau des guides composteurs, réseau qui contribue au partage des bonnes pratiques dans un souci de formation continuée.

Bourses d'études

Comme chaque année, les bourses d'études connaissent un vif succès avec une moyenne de 1.400 demandes par année scolaire (moyenne calculée de 2015 à 2021), dont 1.100 reçoivent une réponse favorable.



Projet Reconnexion

En 2021, le Brabant wallon lançait pour la deuxième année consécutive son projet Reconnexion. Ce projet propose des cours de remédiation les matins et des activités ludiques/sportives les après-midis durant la dernière semaine du mois d'août, pour les élèves de 6e primaire à 7e secondaire, tous réseaux confondus. Il a connu un vif succès et les places disponibles ont été rapidement réservées. Au total, 224 élèves se sont inscrits, dont 162 issus des écoles provinciales du BW.

Une étude de satisfaction lancée après la semaine de Reconnexion a montré d'excellents résultats auprès des élèves et de leurs parents. Etant donné son succès, le projet a été reconduit à nouveau en 2022.



[Atoutfermeuh : un jeu de cartes pour découvrir la vie rurale](#)

Mettant à profit les cours d'informatique offerts par le Brabant wallon aux agriculteurs, les membres de l'Union des Agricultrices Wallonnes (UAW) ont créé un jeu de carte, moyen ludique de transmettre aux citoyens leur vision commune de l'agriculture et du milieu rural. Afin d'en réaliser les visuels, elles ont ensuite fait appel à la section « Infographie » de l'IPES Wavre.



[Formation à la langue des signes](#)

Une formation à la langue des signes a été ouverte au CEPES de Jodoigne en collaboration avec la Haute Ecole Lucia de Brouckère et remporte un vif succès.

4.4 Développer et soutenir l'innovation pédagogique dans l'enseignement provincial



Renforcement de la cellule pédagogique

La cellule pédagogique de l'enseignement provincial a été renforcée par l'engagement d'un coordinateur transversal, d'un coordinateur en français et d'un conseiller en prévention.

Le coordinateur transversal a permis de développer des projets tels qu'un module de communication avec les parents concernant les bulletins, cahier de cotations et journaux de classe. Il a aussi créé un vademecum pour les nouveaux enseignants au sein de la Province du Brabant wallon afin de permettre une intégration plus facile de ceux-ci. Il participe par ailleurs à la recherche de partenariats avec le secteur privé.

Grace au coordinateur en français, le travail entamé en mathématiques, sciences et langues modernes s'est prolongé par la création d'un cours commun au 1er degré de l'enseignement secondaire.

Le conseiller en prévention a, quant à lui, permis la mise en place de nombreux projets, comme un WorldSkills Team BW (partenariat avec Worldskills Belgium), le cadastre des actions à caractère environnemental déjà menées dans les établissements scolaires, la création de « Green Team » dans toutes nos écoles, une visio-conférence pour tous nos élèves avec Yann Arthus Bertrand, etc.

Création de cours communs en langues, mathématiques, sciences et français

Les cours communs en langues modernes ont été finalisés en 2021, ainsi qu'en mathématiques pour la 1ère année ; le travail d'élaboration des cours communs en sciences et en français a été lancé.

Des podcasts en néerlandais et en anglais peuvent être écoutés sur toutes les grandes plateformes de podcast et rencontrent un vif succès. Des podcasts ou une chaîne vidéo en français et en mathématiques sont également en préparation.

Le projet « liseuses » rencontre quant à lui un très grand succès et est étendu à d'autres établissements (CEPES, IPET, IPES Tubize et IPES Wavre). Le parc des liseuses est passé de 80 pièces à 160.

4.5 Favoriser une continuité pédagogique du fondamental au supérieur

Journées « Tech Truck » dans les écoles primaires et secondaires provinciales

En 2021, l'OpenHub n'a malheureusement pas pu lancer son activité avec son Tech Truck au sein de nos écoles secondaires car leur agenda était déjà rempli avec les activités organisées dans les écoles primaires. Cependant, lors du projet « Reconnexion » durant la dernière semaine du mois d'août, deux activités ont été proposées par OpenHub via leur Techtruck : « Montage de vidéos avec un smartphone » et « Découverte des nouvelles technologies et initiation à la robotique ». Ces deux ateliers ont connu un vif succès auprès des jeunes élèves inscrits.



4.6 Investir dans les infrastructures scolaires provinciales

Rénovation des bâtiments scolaires

En octobre 2021, la Fédération Wallonie-Bruxelles publiait une circulaire (8291) en rapport avec la procédure d'octroi de financements et subventions d'investissement dans les bâtiments scolaires. Cette circulaire avait pour objet de définir la procédure à suivre afin de soumettre un dossier de demande de subvention dans le cadre du plan de réforme européen (PRR). Le Brabant wallon a dès lors introduit sept dossiers afin d'obtenir des subsides pour rénover différents bâtiments de nos écoles provinciales : IPES Wavre, IPET Nivelles, l'internat IPET Nivelles (bâtiment filles et bâtiment garçons), CEPES Jodoigne, EPM Nivelles et ITP Court-St-Etienne.

Rénovation des sanitaires des écoles provinciales

Suite à la crise sanitaire, il s'est avéré essentiel de revoir les infrastructures sanitaires des bâtiments scolaires provinciaux afin de garantir une sécurité d'hygiène pour tous et d'éviter une recrudescence de la pandémie.

Les interventions ont été prévues en deux phases : La première a consisté, durant les mois de juillet et août 2020, à remplacer la quasi-totalité des lavabos et robinets des locaux sanitaires directement

accessibles depuis les cours de récréation et le rez-de-chaussée des écoles provinciales. Les nouveaux robinets sont de type infra-rouge (sans contact) et les lavabos sont en porcelaine sanitaire.

La seconde phase concerne un marché global de travaux pour compléter et continuer les interventions effectuées par les ouvriers provinciaux. Cette phase concerne également les éventuelles interventions plus en profondeur sur les réseaux d'évacuations sanitaires.

Le chantier consiste à remplacer les équipements sanitaires, les revêtements muraux, les revêtements de sol, les parachèvements des plafonds, les équipements électriques et les radiateurs. Les travaux ont comme objectif la mise en œuvre de matériaux garantissant une bonne hygiène et une facilité d'entretien.

Chaque école provinciale sera donc dotée de nouvelles installations sanitaires à destination des élèves. Les chantiers du CEPES de Jodoigne et de l'IMP de Mont-Saint-Guibert sont terminés. Les travaux à l'IPAM de Nivelles, à l'IPES de Tubize, à l'EPM de Nivelles, à l'ITP de Court-Saint-Etienne et à l'IPES de Wavre (site Quai aux Huitres) auront lieu entre janvier et septembre 2022. Les sites de l'IPES de Wavre (site Bohy) et de l'IPET de Nivelles seront quant à eux rénovés à partir d'octobre 2022.



Rénovation d'un salon de coiffure à l'ITP Court-Saint-Etienne par la cellule co-construction

Dans le cadre du chantier de co-construction à l'ITP de Court-Saint-Etienne, il a été demandé à la cellule de transformer l'ancienne classe de puériculture en un nouveau salon de coiffure. Celui-ci devait permettre aux étudiants d'évoluer dans un contexte proche du monde professionnel. Tout l'espace a été revu afin d'installer de manière ergonomique les différents emplacements (préparation des colorations, nettoyage et coiffure). Un nouveau revêtement de sol, des armoires adaptées aux besoins et un éclairage performant ont été mis en place. Les murs ont été réparés et repeints. L'ensemble a été discuté et décidé en collaboration avec les utilisateurs de l'espace.

Le chantier s'est déroulé d'octobre 2020 à mars 2021, pour un coût en matériaux de 44.000 € environ. Il a mobilisé 14 agents (12 ouvriers, une dessinatrice et un chef d'équipe).



Design & Build d'un nouveau bâtiment à l'IPET Nivelles

L'IPET Nivelles connaît une triple problématique : la vétusté des chalets affectés au 1er degré de l'enseignement secondaire, la nécessaire réhabilitation des bâtiments affectés aux 2ème et 3ème degrés, dont la construction a utilisé des techniques qui résistent mal au temps, et l'inscription de la région nivelloise dans une zone en tension démographique qui augure d'un accroissement de la population scolaire.

Le 1er décembre 2020, la Fédération Wallonie-Bruxelles a lancé un appel à projets pour la création de nouvelles places dans les zones en tension démographique. Le Brabant wallon a introduit un dossier pour la construction d'un nouveau bâtiment permettant la création de 450 places, dont 250 destinées à remplacer les pavillons du 1er degré. Un subside d'environ 2.000.000 € a été obtenu pour ce projet.

En avril 2021, un marché de « Conception et construction » pour 450 places supplémentaires a été lancé. Ce marché est estimé à 7.080.000 €, services et travaux compris. En décembre 2021, au terme de la sélection, trois équipes ont été invitées à élaborer une offre.

Travaux de rénovation à l'IPAM et au CEPES

A la demande du CEPES de Jodoigne et de l'IPAM de Nivelles, des budgets ont été inscrits au service extraordinaire 2021 afin de réaliser des travaux de rénovation dans leurs réfectoires en améliorant l'acoustique de ceux-ci.

A l'IPAM, le faux plafond tendu du réfectoire était vétuste, il comportait plusieurs déchirures et une section du faux plafond a dû être démontée pour des raisons de sécurité. Afin de mettre en conformité le réfectoire, le faux-plafond tendu a été démonté. Le plafond en béton a été peint en couleur claire, des plaques acoustiques y ont été suspendues et des nouveaux luminaires ont été installés.

Au CEPES, en raison des travaux de remplacement des châssis du bâtiment principal, le faux-plafond du réfectoire a dû être démonté. La hauteur importante (+/-5m) a engendré des problèmes acoustiques. Afin de pallier le problème de résonance du grand réfectoire et de garder sa belle hauteur, des baffles acoustiques ont été suspendus en intégrant de nouveaux luminaires.

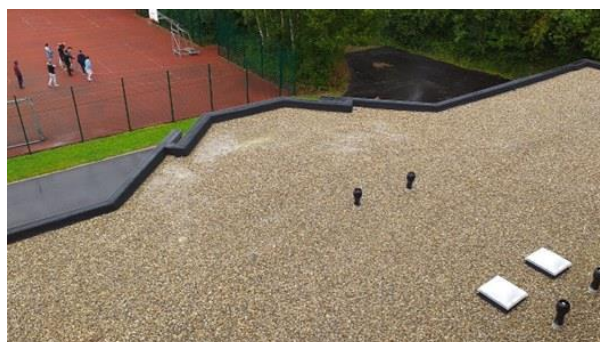
Les toitures en « shed » (en dents de scie) des ateliers et la toiture plate du hall sportif de l'IPAM de Nivelles présentaient de nombreuses fuites et il était nécessaire de les remplacer. Le marché a été attribué fin 2019. A elle seule, la toiture shed représente plus de 4.000m². Ces ateliers correspondent donc à environ 23% des surfaces chauffées du site de l'IPAM pour lesquelles les déperditions calorifiques sont directes. Ces chantiers de rénovation se sont terminés fin 2021 et permettront une économie d'énergie de l'ordre de 30 % en besoins de chauffage.



3 - Réfectoire du CEPES



4 - Toiture en sheds des ateliers de l'IPAM



5 - Toiture du hall de sport de Kertainmont

Asphaltage des chemins menant au hall de sport de l'IPAM

La direction de l'IPAM de Nivelles a demandé une inscription budgétaire au service extraordinaire 2021 pour procéder à la réfection des accès extérieurs au hall omnisport.

En effet, le revêtement en dolomie présentait des dégradations importantes en différents endroits de l'accès véhicules depuis le parking, mais aussi de l'accès piétons depuis le manoir de Quertaimont. Dès lors, ces chemins ont été asphaltés de manière à conserver les fondations existantes, ce qui permet de supporter du charroi léger. Ces nouveaux chemins sont aussi utilisés par les élèves comme piste d'athlétisme pour courir un 100m.

Rénovation des vestiaires à l'IPAM par la cellule co-construction

La cellule co-construction a été chargée de transformer les anciennes douches et locaux techniques de l'IPAM en un nouvel espace de vestiaires, vu l'intérêt croissant des élèves pour la section éducation physique de l'IPAM. Cet espace vestiaire comprend trois douches pour les garçons (en lien avec les vestiaires et les sanitaires existants) ainsi qu'un vestiaire donnant accès à des sanitaires, et trois douches pour les filles. Un revêtement de sol antidérapant, des parois de douches résistantes, un nouveau système d'égouttage et de ventilation ont été installés par les ouvriers de la cellule. L'école s'est chargée des finitions en installant des bancs et casiers pour les élèves.

Le chantier s'est déroulé de janvier à août 2021, pour un coût en matériaux de 39.000 € environ. Il a mobilisé 15 agents (11 ouvriers de la cellule co-construction, deux ouvriers de l'IPAM, une dessinatrice et un chef d'équipe).



Rénovation de la cour du premier degré de l'EPM de Nivelles

Le budget prévu en 2019 ne permettait pas de rénover la totalité de la cour du premier degré de l'EPM. En effet, la demande initiale concernait la rénovation simple du revêtement de sol du terrain. En cours d'élaboration du projet en partenariat avec l'institution, il s'est avéré plus opportun de réaliser un terrain multisports sur une partie du sol tout en installant un revêtement amortissant sur une autre partie. Ces aménagements ne couvrant pas la totalité de la zone, l'institution a demandé l'inscription d'un budget complémentaire en 2020 pour réaliser la deuxième phase de rénovation de la cour, à savoir la rénovation du revêtement de sol et l'installation de modules de jeux.

Cette deuxième phase de travaux a été attribuée fin 2020 et les travaux ont été réalisés au printemps 2021.



Rénovation de l'espace détente de l'internat du CEPES et création d'une salle de projection

L'équipe projet/section ouvriers s'est attelée à la rénovation de l'espace détente de l'internat du CEPES de Jodoigne. L'espace a été redéfini par la création d'une nouvelle cloison et d'un espace de projection. Dans cette zone, une structure en bois est venue s'intégrer pour former des gradins afin d'offrir à tous les utilisateurs une bonne vue sur le grand écran. Un tapis a été placé comme revêtement de sol afin d'améliorer l'acoustique du lieu, et les couleurs murales ont été choisies pour plonger les élèves dans une ambiance intimiste et chaleureuse. Dans l'espace principal, des protections pour les radiateurs, qui peuvent également servir de banquettes, ont été installées, les nouveaux faux plafonds et les murs ont été remis à neuf. Des stores sont venus compléter les aménagements.

Ces travaux ont été réalisés pour un coût de 15.000 € par cinq agents (trois ouvriers, une dessinatrice et un chef d'équipe).



4.7 Assurer la pérennité du patrimoine remarquable du Brabant wallon

Amélioration de l'éclairage de la cour d'honneur du Château d'Hélécine

Afin de mettre en valeur le château et sa cour d'honneur, l'éclairage global de la cour et l'éclairage des façades du château, du pavillon et de l'aile administrative ont été revus. Une étude a été réalisée afin de définir un système d'éclairage LED. Le nouveau système permet de répondre aux exigences des pompiers en éclairant de manière instantanée la cour d'honneur en cas d'incident. En effet, l'éclairage actuel étant composé de lampes à décharge, le temps pour arriver à un éclairage optimal est relativement long. Par ailleurs, ces nouveaux équipements permettront également un éclairage de type « scène » qui laissera la possibilité de varier les couleurs et de programmer différents scénarii en fonction des différents événements du Château d'Hélécine.



Mise en conformité PMR des accès et installation d'un sanitaire PMR au Dernier QG de Napoléon

Des aménagements ont été réalisés dans les sanitaires et aux abords du Musée du Dernier Quartier Général de Napoléon afin que ceux-ci soient aux normes et accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) : élargissement de quelques centimètres de la baie en façade arrière, agrandissement d'une place de parking, rejointoyage des pavés pour faciliter le cheminement des PMR entre le parking et l'entrée du musée, rénovation des chemins en dolomie pour faciliter l'accès des PMR sur le site.



4.8 Transmettre le patrimoine immatériel du territoire aux générations futures

Subventions folklore/tourisme /histoire

En 2021, beaucoup d'événements et d'actions ont dû être annulés. Comme en 2020, les associations ont trouvé des alternatives pour réinventer leurs événements et le Brabant wallon a pu soutenir une

dizaine d'associations dans de nouvelles formes d'animations territoriales historiques, touristiques et folkloriques pour un montant de 20.000 €.

Capsule temporelle pour les cent ans de l'IPET Nivelles

A l'occasion des 100 ans de l'IPET de Nivelles, une séance académique s'est tenue en janvier 2021 pour l'enfouissement d'une capsule temporelle contenant des messages d'élèves et enseignants à destination des générations futures. Cette séance s'est tenue en présence des autorités provinciales et communales, des anciens dirigeants de l'IPET, d'enseignants et d'élèves actuels. La capsule enfouie ne devrait pas être déterrée avant au moins 50 ans.

4.9 Soutenir la diversité de l'offre culturelle en Brabant wallon

Soutien au secteur MICE

En 2021, le Service du Tourisme et du Folklore, via sa Fédération touristique, a apporté un soutien au secteur MICE (Meetings, Incentives, conferences, exhibitions) du Brabant wallon. Suite à la crise sanitaire, le tourisme d'affaires a été fortement touché, notamment car la majorité des rencontres professionnelles ont été annulées et remplacées par du distanciel. Aussi, le Brabant wallon a consacré plus de 70.000 € au soutien de ce secteur via différentes actions : paiement de la cotisation du Club MICE de Wallonie Belgique Tourisme pour 13 partenaires, insertion dans le Trends Tendances, production de vidéos de promotion d'acteurs MICE du BW, réalisation de visites virtuelles via la plateforme « Find your place », insertion dans la newsletter des Chambres du Commerce et de l'Industrie.

Bois des Rêves : nouvelle identité graphique et nouveau programme d'animations

Animations Le programme d'animations proposé en 2021 avait pour objectif d'intégrer les valeurs de la nouvelle communication du Bois des Rêves et de rencontrer les attentes de son public cible, les familles, en proposant des activités à destination des enfants et de leurs parents.

Afin d'assurer une cohérence entre les différentes animations et proposer un fil rouge sur la saison, la programmation et la régie artistique et technique ont été confiées à une société événementielle. Cette saison touristique animée par le calendrier « au fil des saisons » s'est révélée très positive et a permis de confirmer les choix de stratégie touristique définis : un public cible (les familles) qui a répondu présent, une fidélisation de ce public par des animations récurrentes, attractives et en cohérence avec les valeurs qui définissent le Bois des Rêves.

De multiples événements se sont déroulés toutes l'année à la plus grande satisfaction du public. Parmi ceux-ci, on pouvait retrouver les balades sonores saisonnières dans le bois, la Journée du Champignon, le marchand de fables, sans oublier les spectacles de marionnettes et les châteaux gonflables. **Fréquentation** Des compteurs de passage ont été installés fin mars 2021 permettant de mesurer le taux de fréquentation du parc. La plaine de jeux a ainsi accueilli 149.370 visiteurs d'avril à décembre.

Au total, ce sont plus de 250.000 visiteurs qui se sont rendus au Bois des Rêves en 2021.

Communication

Afin de soutenir le développement du Bois des Rêves, une nouvelle identité visuelle et des supports de communication basés sur les valeurs et objectifs du domaine ont été élaborés en 2021 par la société de communication Hoet & Hoet.

Un nouveau fil conducteur : « Le Bois des Rêves, ressourcer son imaginaire » et une nouvelle identité graphique : la forêt, l'eau, le soleil, le sourire, ces différents éléments judicieusement assemblés pour aboutir à un nouveau logo.



5 Gouvernance



5.1 Mettre en place une e-administration

Numérisation des dossiers enseignants

L'outil informatique au service des administrés est devenu une réelle plus-value au sein des administrations. Les avancées technologiques n'ont cessé de s'intensifier au fil de ces dernières années. La crise sanitaire les a particulièrement mises à contribution, entraînant au passage une totale refonte de la manière de fonctionner des services provinciaux par la généralisation du télétravail. Le Brabant wallon avait bien saisi les enjeux liés à l'utilisation de ces nouvelles technologies puisque dès 2018, il inscrivait dans son plan stratégique transversal la volonté de mettre en place une « e-administration » et de réduire son empreinte carbone (Plan Colibri).

Dans ce contexte, le service du personnel en charge des enseignants s'est rendu compte de la difficulté de pouvoir prester à partir de chez soi sans disposer des informations contenues dans le dossier « papier » des enseignants. Il devenait donc indispensable de numériser ces dossiers personnels.

La première réunion préparatoire relative à la numérisation des dossiers enseignants a eu lieu le 26 janvier 2021. Le travail effectif de numérisation a commencé dès le début du mois suivant. En 2021, sur 1.085 dossiers d'enseignants, 775 ont été numérisés.

(ajouter tableau)

Il est à noter que même si la numérisation des dossiers des enseignants a bousculé les pratiques de travail, elle facilite grandement, à l'heure actuelle, les tâches des agents du service du personnel enseignant et du service GRH du personnel enseignant. Elle s'inscrit dans la parfaite lignée de l'utilisation par les services provinciaux du logiciel du Pouvoir organisateur, CloudEco. Il s'agit d'une réelle avancée en matière de gestion de la carrière professionnelle des enseignants.

5.2 Réduire l'empreinte carbone de l'Institution provinciale

Utilisation de chaudières biomasse à l'IPET Nivelles et à l'IPES Wavre

Pour diminuer ses émissions de CO₂, le Brabant wallon a lancé un marché public relatif à la fourniture de kW/h thermiques pour une durée de 10 ans pour les infrastructures de l'IPET de Nivelles et de l'IPES Wavre (Bohy). Le marché a été remporté par la coopérative Coopéos qui a proposé l'installation de chaudières biomasses alimentées par des plaquettes de bois issues des déchets d'entretien des espaces verts.

Cette solution technique permet de diminuer les émissions de CO₂ de pratiquement 97 %, mais aussi d'utiliser à bon escient les déchets verts pour approvisionner les chaudières.

Outre l'aspect technique, élèves et enseignants sont sensibilisés à la question énergétique et au développement durable.

L'utilisation d'un tel système utilisant de l'énergie renouvelable permet aussi une réduction de la facture énergétique.



Suivi des installations HVAC (chauffage, ventilation et climatisation) dans les bâtiments provinciaux

Pendant l'année 2021, la fin des travaux de rénovation des équipements HVAC « pack 4 » a eu lieu. Ce pack concernait le CEPES de Jodoigne, l'IPES de Wavre, l'IPAM de Nivelles, l'IPES de Tubize et le Château d'Hélécine. Il s'agissait essentiellement de rénovation de collecteurs et de mise en place d'une régulation pilotable à distance, ce qui permettra d'optimiser et de diminuer la consommation énergétique de ces bâtiments.

Le pack 5 a été attribué en fin de l'année 2020 et plusieurs lots ont été exécutés en 2021. Il s'agit de la conciergerie du Château d'Hélécine, des bâtiments du campus BW, du CPMS/SAI de Nivelles, de l'IPAM de Nivelles ainsi que du CEPES de Jodoigne. Les travaux concernent essentiellement le remplacement de chaudières à mazout par une chaudière à gaz (mutualisation des chaufferies), au remplacement de collecteurs avec mise en place d'une régulation et enfin au placement d'aérothermes pour assurer le confort des utilisateurs.



6 - Rénovation du collecteur au CEPES de Jodoigne

Mise en place du plan Colibri dans les écoles provinciales

Le Plan Colibri consiste à rendre plus transparent le travail de l'Institution provinciale en matière d'environnement. Il reprend l'ensemble des actions transversales à réaliser en Brabant wallon face au défi climatique.

Parmi les éléments mis en place dans nos écoles, citons le cadastre des actions à caractère environnemental déjà menées dans les établissements scolaires, la création de « Green Teams » dans toutes nos écoles pour aider à la réduction de la consommation énergétique des bâtiments et une visio-conférence pour tous nos élèves avec Yann Arthus Bertrand (militant écologiste français, réalisateur du documentaire « La Terre vue du ciel »).

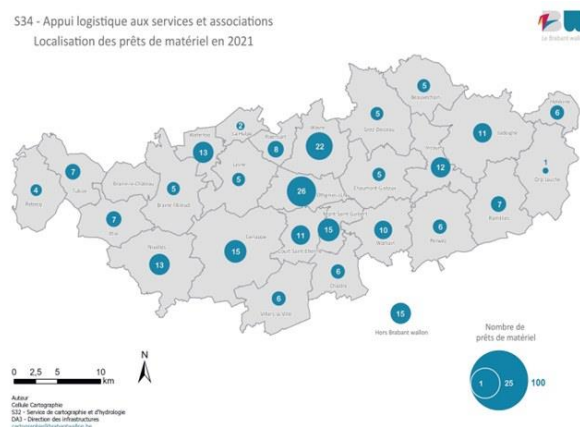
S'y ajoutent la participation des élèves de l'IPET Nivelles à l'action « Tomorrow Watt », la volonté d'acquérir le label « Ecole durable » par l'IPES Wavre, l'installation de ruches à l'IPES Tubize et d'une mare didactique à l'IPET Nivelles. Autant de projets qui démontrent le dynamisme de nos établissements scolaires dans la volonté d'adopter des mesures et des gestes en faveur de l'environnement.



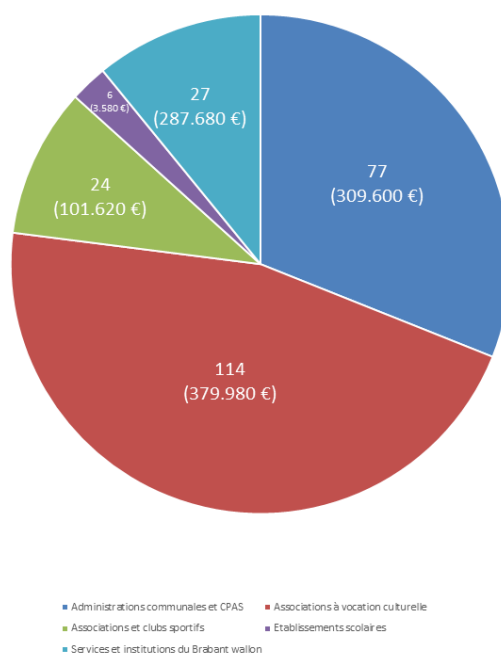
5.3 Partager les ressources humaines et financières du Brabant wallon au service des enjeux communaux et supra-communaux

Prêt de matériel pour l'organisation d'événements

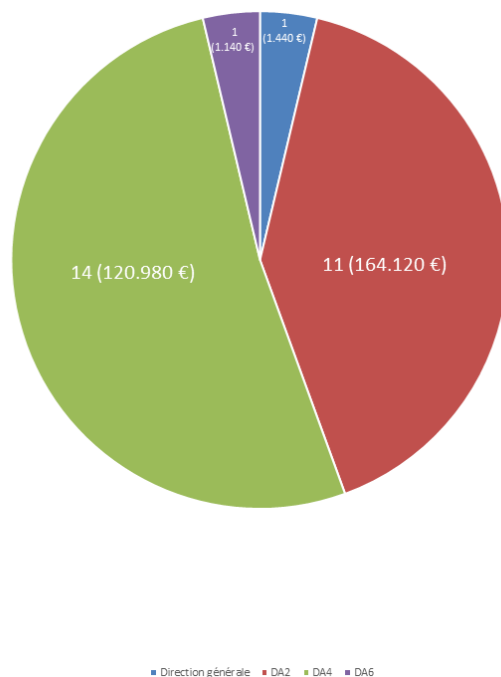
En 2021, le Centre de Prêt de Matériel a reçu 248 demandes de prêt et enregistré 2.130 sorties de matériel. L'aide apportée aux services, domaines, institutions, administrations communales, écoles et associations peut être évaluée à plus d'un million d'Euros.



Nombre de demandes de prêt de matériel en 2021 (+ valeurs locatives que représentent les prêts)



Répartition des demandes de prêt de matériel pour les événements organisés par le Brabant wallon (+ valeurs locatives que représentent ces prêts)



5.4 Susciter l'émergence de grands projets supra-communaux

Alliance BW 2030

2021 a marqué le développement de la dynamique de BW 2030. Le Brabant wallon s'est allié à trois autres acteurs structurants du territoire : InBW, Invest BW et l'UCLouvain, pour mieux relever les défis d'aujourd'hui et de demain en menant une politique d'innovation ambitieuse au service du développement économique et sociétal du Brabant wallon.

Ensemble, ils ont décidé d'identifier et de développer les avantages concurrentiels du territoire en démultipliant leurs atouts et en se fédérant autour d'une stratégie économique commune nourrie de projets ambitieux.

Dès 2015, le Brabant wallon a initié des travaux relatifs au Contrat de Développement Territorial (CDT). Le diagnostic qui en a résulté a permis de reconnaître le Brabant wallon comme un pôle moteur de l'économie wallonne, bénéficiant d'écosystèmes naturels qui coexistent (numérique, medtech/biotech, secteur pharmaceutique) et présentent encore un potentiel de développement.

Avec la présence de l'UCLouvain, le BW bénéficie d'un pôle d'attractivité majeur dans de multiples domaines, dont celui des technologies de pointe, contribuant ainsi largement à l'ancrage d'entreprises et de talents sur le territoire tout en assurant une ouverture continue à l'international.

Pour répondre aux nombreux défis, un cadre stratégique a été arrêté. Une série d'enjeux ont été mis en exergue afin de formuler une proposition de structuration intelligente et prospective du territoire du Brabant wallon. Celle-ci a débouché sur 35 projets structurés autour de sept axes : BW Terre du Numérique, BW Terre des Sciences du Vivant, BW Terre d'Innovation Energies-Matières, BW Terre d'Agriculture Durable, BW Terre de Licornes, BW Terre de Proximité, BW Terre de Réseaux.

Pour plus d'informations, visitez le site <https://bw2030.be/>



Stimulation du commerce local

Le 25 février 2021, l'Appel à projets « Stimulation du commerce local et des circuits courts & digitalisation des points de vente » a été lancé par le Brabant wallon. Il a notamment pour objectif de dynamiser les centres de villes et de villages par le développement et la concentration des activités commerciales dans des périmètres nettement définis et pertinents. Il vise aussi à soutenir la

digitalisation des points de vente et le développement des circuits courts et de l'artisanat afin de proposer une offre commerciale diversifiée et de proximité.

Cet appel à projets se veut complémentaire aux politiques menées par la Région wallonne et flexible afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque commune. Il s'articule autour de trois actions différentes : deux pour des porteurs de projet et une pour les communes.

L'action 1 consiste à financer et accompagner sur le plan technique un projet visant la création ou la relocalisation d'une activité commerciale dans une cellule vide se trouvant dans un périmètre de redéploiement commercial d'un centre de ville ou de village.

L'action 2 promeut l'utilisation des technologies digitales et numériques pour un point de vente physique.

L'action 3 vise à soutenir toute commune du Brabant wallon dans le renforcement de son économie locale par le biais d'investissements favorables au développement des circuits courts, des producteurs et artisans, sur l'ensemble de son territoire ou en partenariat avec des communes du territoire du Brabant wallon.

En 2021, 20 Villes et Communes sur 27 ont déposé leur candidature afin d'obtenir un subside pour l'action 3 « promotion et développement des circuits courts, producteurs et artisans par un investissement communal », ce qui a mobilisé un budget de 245.043,14 €.

Du côté des porteurs de projets, cinq candidats se sont vu attribuer un subside (trois pour l'action 1 « stimulation du commerce local et des circuits courts » et deux pour l'action 2 « digitalisation des points de vente »), ce qui a correspondu à un budget de 28.983,80€.

Le budget global sur le 1er exercice regroupant les 3 actions est donc de 274.026,94 €.

5.5 Lutter efficacement contre les inondations

Études pour la création d'ouvrages de lutte contre les inondations

Depuis 2013, le Brabant wallon a une politique forte en matière de lutte contre les inondations. Celle-ci s'articule en quatre axes, dont un spécifiquement dédié à la réalisation de nouveaux ouvrages de lutte contre les inondations. Sept nouveaux ouvrages sont ainsi en cours d'analyse et un ouvrage fait l'objet d'une étude pour réaménagement afin d'optimiser son fonctionnement.

En 2021, le Brabant wallon a obtenu le permis d'urbanisme et attribué le marché de travaux pour la réalisation d'une zone d'expansion de crue sur la Petite Gette à Orp-Jauche, commune qui a été fortement touchée par les inondations notamment en 2011, 2016 et 2021. Cet ouvrage de 32.700 m³ viendra réduire la vulnérabilité du village de Jauche face aux inondations par débordements de cours d'eau.

Les travaux ont débuté en mars 2022 et devraient s'achever d'ici la fin de l'année.



Sondes de mesure sur les ouvrages de rétention

Depuis 2014, le Brabant wallon renforce le réseau de mesures de hauteur d'eau et de débit sur les cours d'eau et les bassins d'orage présents sur son territoire. Par souci d'efficacité et de centralisation de l'information, ces sondes de mesures sont intégrées au réseau de mesure régional Aqualim.

Les 18 sondes de mesures acquises par le Brabant wallon ont notamment permis, lors des événements de l'été 2021, de surveiller en continu le remplissage et la vidange de nos ouvrages de lutte contre les inondations au travers du relevé de la hauteur d'eau au sein de ceux-ci. Les informations pertinentes ont ensuite été communiquées aux autorités compétentes.



Inspection et réfection des bassins d'orage

Outre la surveillance réalisée au travers des données acquises par les sondes de mesures sur les bassins d'orage, le Brabant wallon a inspecté tous ses ouvrages après chaque événement orageux de l'été 2021 en vue d'agir rapidement si des désordres étaient constatés sur ceux-ci.

Les points d'attention portaient notamment sur les opérations de nettoyage et la vérification de l'intégrité structurelle des ouvrages (digues et ouvrages de régulation). Si l'ensemble des bassins d'orage et zones d'expansion de crue sont restés fonctionnels, il a néanmoins été nécessaire de

réaménager le déversoir de sécurité de la zone d'expansion de crue de Chastre, celui-ci ayant été endommagé lors des événements extrêmes de l'été 2021.

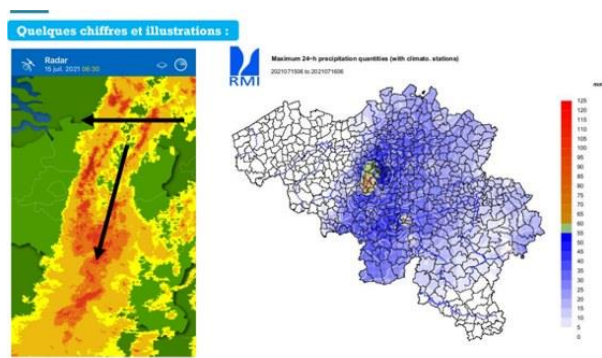
Une campagne géotechnique a également été menée afin de confirmer l'intégrité de la digue du bassin d'orage des Forges à Hamme-Mille et de prévoir les travaux de rehaussement de la digue, celle-ci s'étant sensiblement tassée au cours des années.



Organisation d'un 27+1 inondations

Au cours des mois de juin et juillet 2021, le Brabant wallon a été fortement touché par les inondations, aussi bien par débordement de cours d'eau que par des coulées de boue. Dès lors, un 27+1 (la Province du Brabant wallon et les 27 Communes) consacré aux inondations a été organisé le 28 septembre 2021.

Celui-ci a été l'occasion de revenir sur les événements de juin et juillet 2021, d'exposer la nécessité de mettre en œuvre une lutte multi-niveaux et multi-acteurs et d'expliquer le fonctionnement des sondes de mesures et des bassins d'orage ainsi que des différents outils mis en place par le Brabant wallon. Ces outils sont, notamment, la [plate-forme inondations](#), les subsides et les appels à projets, les centrales de marchés de travaux et la convention à délégation de maîtrise pour l'entretien des cours d'eau de troisième catégorie, l'accord-cadre pour l'étude de nouveaux ouvrages de lutte contre les inondations ou encore l'intervention du CPAR pour les questions en lien avec l'agriculture.



Centrale de marché à destination des communes pour la réalisation de travaux sur les cours d'eau

Une nouvelle centrale de marché a été attribuée pour les années 2021 à 2025, sous forme d'accord-cadre à destination des 27 communes du Brabant wallon. Ce nouveau marché a été étendu pour pouvoir couvrir, outre l'entretien et les petites réparations des cours d'eau, l'entretien des bassins d'orage ainsi que les petits travaux sur les ouvrages communaux situés sur les cours d'eau ou en bordure de ceux-ci. De plus, une convention d'adhésion a été proposée aux communes avec la possibilité que la Province assure une assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux.



5.6 Soutenir le développement de zones propices à l'augmentation de la biodiversité

Suivi et redynamisation du Parc de Wisterzée

Dans la continuité des plantations déjà réalisées en 2020, une quinzaine de nouveaux arbres ont été plantés en 2021. La réflexion s'est portée sur la réintroduction de l'orme dans le parc et la plantation d'arbres d'avenir (première des trois phases de développement d'un arbre).

L'orme est une variété qui a été décimée dans les années 80-90 par la graphiose, une maladie causée par le champignon *Ophiostoma Ulmi*. Les ormes réintroduits à ce jour dans le Parc de Wisterzée ont une bonne résistance à cette maladie et permettent la réintroduction de cette variété indigène dans nos régions.

Plusieurs arbres remarquables sont présents sur le Parc de Wisterzée. Afin d'assurer la relève à long terme, plusieurs arbres ont été plantés à titre d'arbres d'avenir : trois platanes d'Orient en périphérie du parc, trois charmes et trois ginkgos biloba.

Le fauchage tardif est pratiqué sur plusieurs zones du Parc de Wisterzée, ce qui favorise un retour important des pollinisateurs et une augmentation de la biodiversité animale et végétale. D'autres plantations de type haies et plantes d'ornement ont également vu le jour.

Par ailleurs, l'étang fait l'objet d'un suivi annuel par le Contrat de rivière Dyle-Gette afin d'inventorier les espèces aquatiques présentes et vérifier l'absence d'espèces exotiques envahissantes.



[Plantation d'un verger conservatoire à l'IPET Nivelles](#)

Ce verger conservatoire a été planté par l'équipe des Espaces Verts en collaboration avec les élèves de la section environnement de l'IPET Nivelles. Cette collaboration fut riche en échanges humains et en partage de bonnes pratiques. Ce fut en effet l'occasion de mettre en pratique les éléments appris par l'équipe des Espaces verts lors d'une formation sur la conduite d'un verger conservatoire (choix du site, plantation, taille, amendements, suivi etc.).



Réaménagement du Dernier QG de Napoléon

L'empierrement présent sur le site du DQGN nécessitait un désherbage manuel gourmand en temps et en énergie. La pose d'un nouveau gazon en rouleau permet de diminuer le temps d'entretien. Elle contribue aussi grandement à l'embellissement du site où il est devenu fort agréable de s'installer sur un banc à l'ombre d'un arbre remarquable pour se ressourcer.



Plantation et protection des arbres remarquables au Château d'Hélécine

La mise en place d'un paillage entouré d'une clôture en châtaigner autour de plusieurs lots d'arbres dans le parc du Château d'Hélécine a permis de créer un milieu favorable à la vie de l'arbre. En effet, la délimitation de ces zones permet d'empêcher le piétinement du sol et donc le compactage du sol et des racines. Le broyat (BRF) favorise une vie microbienne riche à la surface du sol en maintenant un taux d'humidité relativement constant en période de sécheresse. En se décomposant petit à petit, il se transforme à son tour en engrais et restaure ainsi le sol.

Le Château d'Hélécine a aussi accueilli un vaste projet de replantation en 2021. Plusieurs zones possédant des caractéristiques de sol et de paysage différentes ont été définies. Le Col Vert, sur le flanc Ouest du Château, héberge à présent un arboretum composé de nombreuses espèces différentes appelées à devenir des arbres remarquables : chêne de Hongrie (*Quercus Frainetto*), savonnier (*Koeleruteria Paniculata*), arbre de fer (*Parrotia Persica*), etc.

La zone humide à l'arrière du mini-golf abrite des arbres qui aiment avoir les pieds un peu dans l'eau : chêne des marais fastigié (*Quercus palustris* « fastigata »), bouleau multi-troncs (*Betula utilis jacqmonti*), etc. Enfin, le sentier longeant le grand étang est bordé de part et d'autre par un magnifique alignement d'ormes.

Au-delà de participer au bien-être des visiteurs du Château d'Hélécine par l'ombrage et la valeur paysagère qu'ils apportent, l'ensemble de ces arbres participent aussi à améliorer la biodiversité et le bilan carbone.



Maillage écologique du Brabant wallon

La qualité de la vie et de l'environnement en Brabant wallon dépend fortement de son maillage écologique. Il est important d'agir ensemble sur tous les milieux naturels, semi-naturels et artificiels afin de participer à la préservation et à la restauration de la biodiversité. Un des moyens est de

pallier la fragmentation et la disparition des habitats et des refuges, indispensables au développement des espèces végétales et animales et aux déplacements de ces dernières.

Avec certains acteurs du territoire et associations supra-communales, le Brabant wallon a d'abord réalisé la cartographie des liaisons et zones d'intérêt à préserver et à densifier. Avec cette carte comme outil d'aide à la réflexion, le projet collectif « Coconstruire le maillage écologique en Brabant wallon » pouvait être lancé. Il fait appel à l'intelligence collective, fédère et implique les acteurs associatifs et publics et les citoyens intéressés et/ou passionnés en vue de développer et protéger la biodiversité sur l'ensemble du territoire.

Dans le cadre de ce projet, le Brabant wallon a organisé, durant le premier semestre 2021, quatre ateliers virtuels de réflexion portant sur les différents milieux naturels (zones humides et cours d'eau, zones agricoles et prairies, zones urbanisées, zones forestières). Les acteurs du territoire étaient bien présents et impliqués : Communes, GAL, Contrats de Rivières, associations environnementales, citoyens, chasseurs, agriculteurs, universités, entreprises, agents provinciaux et du Service Public de Wallonie.

Ces travaux collectifs ont permis d'identifier des actions innovantes, mais aussi des projets à entreprendre ayant un potentiel d'impact réel et durable sur la biodiversité et le renforcement du maillage écologique brabançon à court, moyen et long terme.

Cette démarche a rassemblé 425 participants, récolté 108 contributeurs en ligne et a débouché sur 45 fiches-actions. Suite à un appel aux communes et associations, ce ne sont pas moins de 300 projets concrets qui ont été identifiés pour la mise en œuvre de ces fiches actions. L'évaluation de ces 300 projets est en cours et certains sont déjà en cours de réalisation.



5.7 Assurer une gestion dynamique et inclusive des talents provinciaux

Formation continuée des enseignants

Le service de gestion des ressources humaines du personnel enseignant (GRH enseignant) assure la formation continuée des enseignants. Il dispose en son sein d'une personne ressource (opératrice) du CPEONS (Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné) qui crée et organise des formations pour le catalogue de formations de l'enseignement secondaire et des formations « A » (hors catalogue) en fonction des demandes précises émanant des établissements scolaires. Durant l'année scolaire 2021-2022, le service GRH enseignant a notamment organisé sept à dix formations « catalogue » et deux formations « A », à savoir des formations aux logiciels Speechy et EDT.

En effet, pour pouvoir évoluer dans un monde qui se digitalise, il convient que les écoles provinciales équippent au mieux les enseignants et leurs élèves pour qu'ils s'adaptent à cette nouvelle ère

numérique. Dès lors, parallèlement à l'équipement numérique des écoles (tablettes, tableaux interactifs, fibre optique...), il convient d'assurer la formation des membres du personnel enseignant et de leurs élèves. Tous ne sont pas égaux face à ces nouvelles technologies, raison pour laquelle il est essentiel que le Pouvoir organisateur puisse doter les enseignants des ressources nécessaires afin d'assurer la qualité d'un enseignement du numérique et par le numérique.

Durant le confinement, afin d'aider les enseignants à donner leurs cours en distanciel, deux formations gratuites à Office 365 ont été organisées : une première formation de base à l'utilisation de l'outil (Office 365 et Teams) et une seconde formation de spécialisation destinée aux autres fonctionnalités telles que Forms, SharePoint ou encore Class Notebook afin d'accompagner les enseignants dans la préparation de leurs séquences de cours.

Le service GRH enseignant a établi pour l'année scolaire 2021-2022 un catalogue de formations numériques à destination des enseignants des écoles provinciales, sur base des formations organisées par le CPEONS, l'IFC et la FCC. L'ensemble des enseignants devront suivre au moins deux formations numériques sur deux années scolaires.

Le service assure aussi la formation continuée des Directions. Il a élaboré, pour l'année scolaire 2021-2022, un plan de formation à l'attention des directeurs des établissements scolaires et de leurs équipes reprenant notamment une formation intitulée « Les réseaux sociaux : Facebook et Instagram ».

Enfin, le service assure la formation continuée des agents techniques des Centres PMS, en concertation avec les agents des PSE et SSM, pour sept jours de formation par an.

Il est à noter que durant l'année scolaire 2021-2022, au vu de la situation sanitaire, la majorité des formations ont été organisées à distance. Ce n'est qu'après le 18 mars 2022 qu'elles ont pu reprendre en présentiel.

Stages – Coursus scolaire / formations professionnelles

Malgré deux années marquées par la crise covid, le Brabant wallon a souhaité soutenir les étudiants en demande de stage afin qu'ils ne soient pas pénalisés dans leur cursus scolaire et/ou leur formation.

Le Brabant wallon s'est adapté afin de pouvoir encadrer un maximum les stagiaires et leur proposer une formation optimale (travail à distance, visioconférence, travail de terrain en veillant à la sécurité et à la santé des stagiaires, etc.).



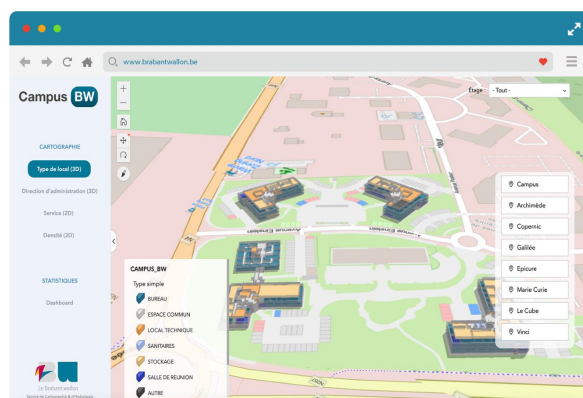
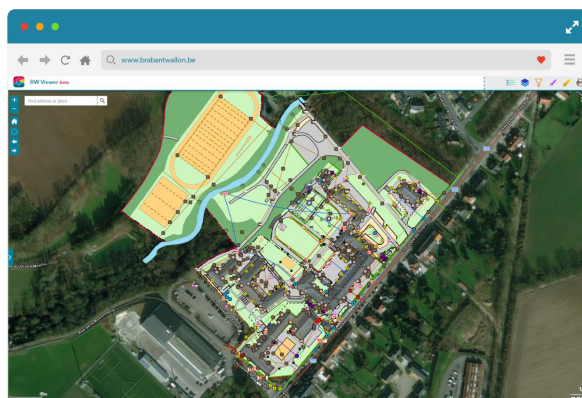
5.8 Valoriser le patrimoine provincial et en assurer une gestion dynamique

Développement d'une plateforme cartographique du patrimoine provincial

La cartographie des aspects extérieurs des sites provinciaux fut initiée en 2015 et a mené à la création du portail Cadpat permettant de diffuser ces données ainsi que celles relatives au « Reporting » de la DA3 au sein de l'administration. En 2020, la Cellule Cartographie a entamé un travail de collecte des données relatives cette fois à l'intérieur des bâtiments des sites provinciaux.

L'année 2021 se place dans la continuité du travail entamé en 2020, à savoir un travail de fond sur la nouvelle plateforme cartographique du cadastre patrimonial (Cadpat). Dans un premier temps, en collaboration avec le bureau de dessin, la Cellule Cartographie a procédé au rassemblement et à la préparation des données brutes (plans et usages des locaux, éléments techniques) pour l'ensemble des implantations en vue de la création d'une base de données cartographiques. Le premier volet de ce travail s'est concrétisé avec la mise en ligne de l'application « Campus BW » qui présente la cartographie dynamique des bâtiments administratifs provinciaux et l'affectation détaillée de leurs locaux.

Dans un second temps, capitalisant sur l'expérience acquise lors de l'élaboration de Campus BW, ce travail d'import des données a été étendu aux bâtiments non-administratifs provinciaux et à l'ensemble des sites. Le travail d'import du squelette des bâtiments et des données brutes des affectations s'est achevé fin 2021. En parallèle, la Cellule Cartographie a créé un processus de validation des données en collaboration avec les institutions afin de vérifier, corriger et valider ces données brutes. De même, des réflexions ont été initiées sur l'architecture, le type de plateforme, les fonctionnalités et l'interface utilisateur du futur outil de consultation de données (Cadpat 2.0). Cet outil aura pour but d'améliorer la connaissance et la gestion du patrimoine provincial, en constante évolution.



Aménagement et plantations sur la périphérie et les abords du bâtiment Vinci

Cette plantation marque la limite entre les bâtiments Performatic et Vinci. Les charmes fastigiés (variété indigène) contribuent à l'embellissement du site et à sa biodiversité. La taille et la forme de ces arbres ont été choisies pour être compatibles avec la proximité du parking et le passage des véhicules. La taille des arbres adultes sera d'une dizaine de mètres et la couronne ne dépassera pas trois mètres de circonférence. Ces arbres forment aussi une zone relais où les oiseaux peuvent se poser et reprendre des forces avant de continuer leur vol.



5.9 Accompagner la digitalisation du Brabant wallon

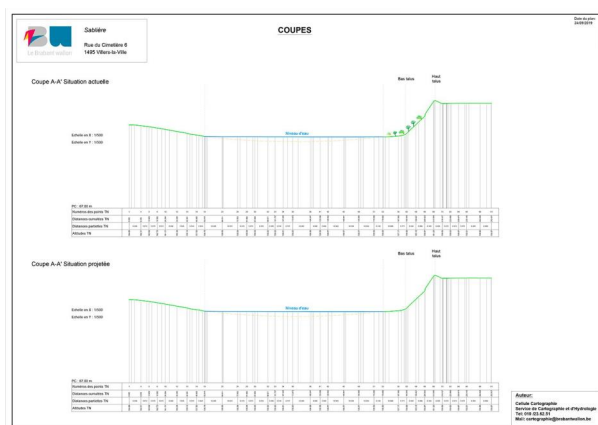
Appui technique de la Cellule Cartographie à l'administration provinciale

En 2021, la Cellule Cartographie a participé à la digitalisation de l'information et des processus à plusieurs niveaux : d'abord grâce à l'import de données issues de sources papier au sein de logiciels de cartographie. Cet import a permis leur archivage informatique et leur pérennisation. Il s'agissait, par exemple, des bases de données relatives aux autorisations délivrées sur les cours d'eau, ou encore des plans du bureau de dessin pour la cartographie des bâtiments. A ces imports s'ajoutent les données collectées pour les besoins d'applications ponctuelles : les infrastructures sportives, les bibliothèques, les points d'intérêt et services touristiques ou encore le patrimoine arboré.

En plus d'inventorier et cartographier les données, la Cellule Cartographie met à disposition des agents concernés des applications métier qui alimentent directement les couches cartographiques pertinentes. De ce fait, le flux de travail, depuis l'encodage sur le terrain ou au bureau jusqu'à la consultation de l'information, se trouve facilité tout en permettant une meilleure gestion de la qualité des données.

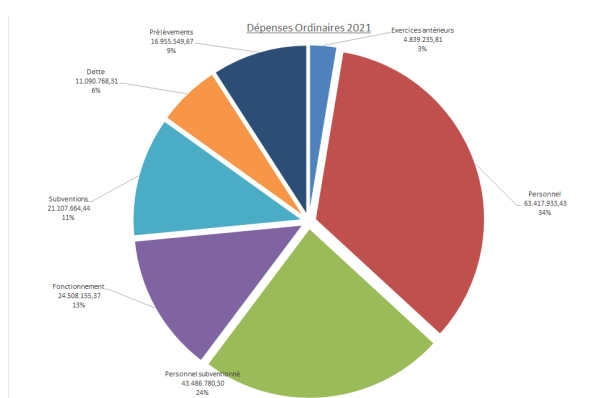
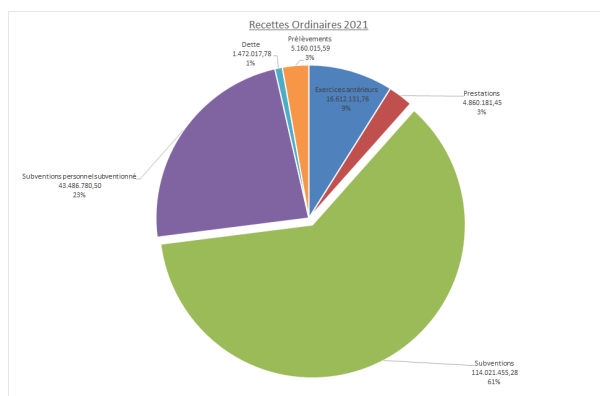
La Cellule Cartographie offre également un support à l'administration sous la forme d'élaboration de plans, de mesurages et bornages ou de croisement d'informations spatiales pour répondre à des questions plus complexes. Cet appui s'est récemment renforcé par les relevés et supports visuels réalisés à partir d'informations acquises par un drone.

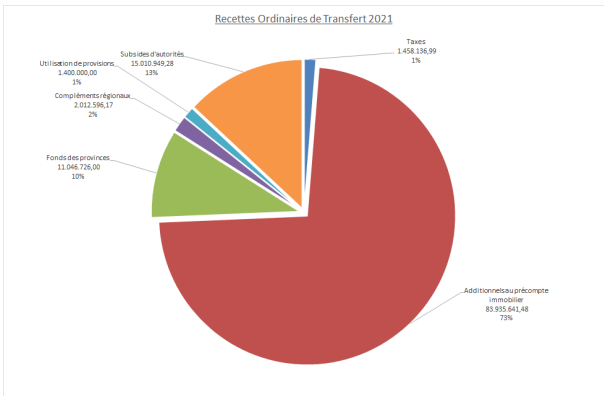
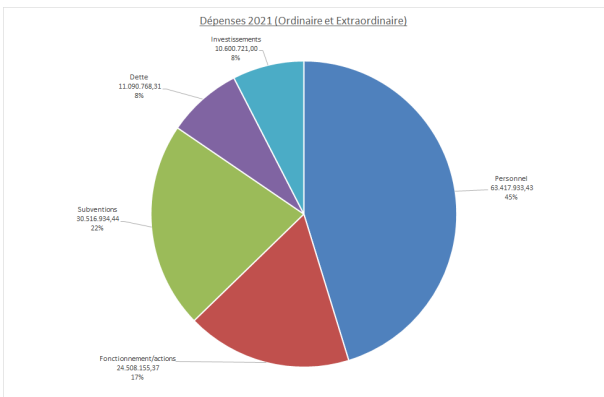
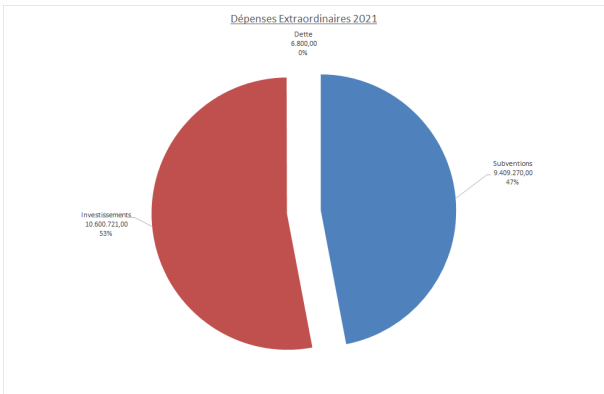
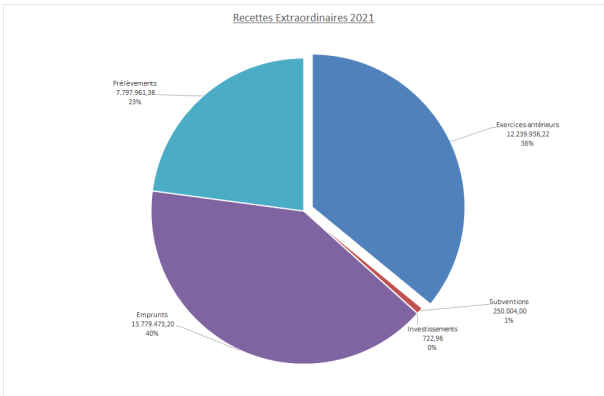
Enfin, la diffusion et mise à disposition des données est également au cœur des projets gérés par la cellule. Celle-ci crée et met à jour régulièrement les plateformes et applications de diffusion et consultation de données cartographiques thématiques (Cadpat, plateforme inondations, applications de promotion d'activités touristiques, etc.).



GRAPHIQUES : Comptes et Personnel

Comptes 2021





Personnel 2021

